51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 42 18 OCTOBRE 1934

# L'AMI DU CLERGÉ

*Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques*

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis*

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Edition complète . . . . . . 18 fr.<br>Edition partielle. . . . . . . . 12 fr. | ETRANGER | Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933. |

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

## SOMMAIRE

DOCTRINE

**Chronique d'apostolat social.** — I. La Société politique et la pensée chrétienne à la Semaine Sociale de Reims. — 1. Le problème et son actualité, 689. — 2. Coup d'œil d'ensemble du Président des S. S. sur les travaux de Reims, 690. — 3. L'évolution historique et la confusion actuelle des idées, 691. — 4. Types de gouvernements, 692. — 5. Principes essentiels d'une politique saine, 694. — 6 L'Etat, 695 — 7. Application des principes à quelques problèmes sociaux, 696. — 8. Conclusion, 697.

**Causeries philosophiques.** — CHAP. II : La ligne de la Sagesse *(suite)*. Art. 3 : Savez-vous lire ? *(suite)*. — § 3. *Tolle et lege !* (suite). 1° Les mystiques (suite), 698. I. Lettre d'un sage : origine de son état d'âme, sa nature, ses résultats apostoliques, 698. II. Une révélation suspecte : le culte des divines intentions, ses fondements doctrinaux, ses réalisations pratiques, 700.

**Liturgie.** — Consultations diverses, 703.

PRÉDICATION

**Pour la fête de la Toussaint.** — II. Nécessité et nature de la sainteté, 561. — III. Le secret du bonheur des saints, 564.

**Pour le soir de la Toussaint.** — *Avant la procession au cimetière :* Tristesse et espérance, 567.

**Un Triduum des Morts.** — I Notre Dame Auxiliatrice du Purgatoire, 568. — II. La dévotion à Notre-Dame du Purgatoire, 570. — III. La parfaite dévotion à Notre Dame du Purgatoire, 572.

**Sujets de circonstance.** — *Pour un Service de la Croix-Rouge :* Un acte de patriotisme et de piété, 575.

**L'ouvrage de M. l'abbé CHAUMET, Explication des Evangiles des Dimanches, est épuisé. Mais nous pouvons encore fournir les deux années de la *Prédication* (1903 et 1904) où ces instructions ont tout d'abord paru. Chaque année : 8 fr.; 9 fr. 50 *franco* poste pour la France; 12 fr. ou 16 fr. pour l'Etranger suivant les pays.**

## PETIT COURRIER

Q. — Pourriez-vous me faire connaître l'adresse et l'esprit de la *Revue française*, de la *Nouvelle Revue française* et de la *Revue Universelle* ?

**R. — Ad I. La *Revue française* compte 29 années d'existence, desquelles il faut défalquer cinq ou six années de guerre et plusieurs éclipses partielles. Elle a connu divers avatars et a changé plusieurs fois de format. Elle a depuis quelques années adopté l'in-8 et paraît mensuellement sur 160 pages à la librairie Alexis Redier, 11, rue de Sèvres, Paris 6e ; abonnement 60 f. par an. Son fondateur, M. Antoine Redier, préside toujours à ses destinées, avec le titre de Directeur ; mais le brillant écrivain de *La Guerre des femmes* et de *L'Evêque des anthropophages* contemple d'un œil paterne et paternel la jeune équipe de « moins de trente ans » qui tient aujourd'hui la barre et fait la loi et les prophètes dans la revue.**

**L'ancienne revue littéraire et catholique — une des meilleures dans l'avant guerre — a singulièrement évolué. Elle n'est plus littéraire du tout ; le véritable talent, à quelques exceptions près, s'en est éloigné. Catholique, elle prétend le rester, mais à sa manière qui est fort peu respectueuse pour le magistère catholique.**

**La *Revue française* rentre à peu près dans le groupe d'*Esprit*, de l'*Ordre nouveau* et de l'*Esprit nouveau* (belge), qui se prétendent, à des titres divers, les héritiers des fameux *Cahiers* et du mouvement créé avant guerre par Péguy. Leur but ou du moins leur désir est de « sauvegarder des amoindrissements d'un certain nombre d'écrivains bourgeois, d'un certain nombre d'écrivains de sacristie, (leur) idée commune d'une *Révolution spirituelle.* » *(Rev. franç.*, 25 janv. 1933, p. 106).**

**Et voici, maintenant, la marche à suivre, telle que l'expose l'un des jeunes leaders du mouvement**

**et de la revue, M. Robert Francis : « Les jeunes hommes qui examinent aujourd'hui l'avenir avec angoisse doivent se prononcer pour ou contre un bloc parfaitement cohérent : le socialisme parlementaire actuel. S'ils le condamnent, ou simplement s'ils en souffrent, leur devoir est clair : révolution personnaliste, aristocratique, spirituelle tant qu'on voudra, mais révolution d'abord. Premièrement saper le vieil ordre capitaliste qui corrompt, dévie les meilleures initiatives, — comme par exemple l'Action Catholique. Il faut que les jeunes gens écoutent d'abord leur raison : aucune action utile n'est possible avant que l'ordre actuel soit renversé. La rectitude révolutionnaire doit être actuellement prouvée par l'intensité de la volonté de révolution. Le « Spirituel » viendra plus tard. » (25 juillet 1933, p. 1058).**

**D'où leur opposition à tous les « conformismes », à tous ceux qui pratiquent la « politique de l'acceptation » (entendez : M. Robert Garric et les revues diverses dirigées ou patronnées par les Pères Dominicains de Juvisy), et au christianisme en tant qu'il prêche la soumission.**

**On aurait tort d'ailleurs de prendre au tragique leurs propos, qui ont quelque chose de la naïveté péremptoire de ces gamins qui découvrent le monde dans leur dernière bulle de savon.**

Ad II. La *Nouvelle Revue française* (5, rue Sébastien-Bottin, Paris 7e ; 56 f. par an) est de celles que doivent s'interdire habituellement les catholiques et les prêtres qui n'ont pas de raisons professionnelles d'en suivre les articles. **Elle a été fort bien étudiée par la** *Revue des lectures* **dans un article paru le 15 novembre 1926 et dont voici le résumé : « C'est André Gide, incroyant et immoraliste, qui y exerce une influence prépondérante ; les autres rédacteurs ont un rôle plus effacé. Les articles sont fort discutables, les romans fort audacieux ; l'ensemble est pernicieux au point de vue catholique. Les étrangers surtout subissent son influence. Bien administrée, elle soigne sa propagande. »**

**Cette appréciation reste parfaitement exacte en 1934. L'article est d'ailleurs à lire dans son entier ; nous y renvoyons. Ajoutons seulement que la mentalité de gauche et l'incroyance sont savamment distillées dans chaque no de la *N. R. F.* par les « Propos » du trop fameux Alain, qui exerce ou du moins a exercé — car son heure semble passée — une direction spirituelle des plus funestes sur la jeunesse étudiante française.**

Ad III. Sur la *Revue Universelle* (25, rue du Dragon, Paris 6e ; 84 f. par an), voici, également résumé, le jugement de la *Revue des lectures* (15 novembre 1927) : **« Cette revue, fondée sous les auspices de l'*Action française*, reflète assez peu la doctrine de ses fondateurs. Elle est une revue d'intérêt général qui vise à « restaurer l'ordre intellectuel. » Intéressante et de bonne tenue, et, au point de vue moral, assez surveillée, elle mérite une place dans les milieux catholiques cultivés. »**

**Son attitude et son intérêt n'ont pas varié. Elle reste très instructive.** Plusieurs des meilleures œuvres littéraires ou historiques publiées ces dernières années ont d'abord paru dans ses fascicules. **Elle demeure correcte avec l'Eglise ; à cet égard, on ne pourrait guère lui reprocher que la publication récente d'un *Maurras*, bassement flagorneur, de René Benjamin qu'on s'attendait peu à rencontrer dans cette attitude d'adoration.**

**Cette revue groupe les écrivains dits de droite et nous reconnaissons sans peine qu'il y a parmi eux des gens de grand talent. Comme telle, elle ne s'adresse qu'à un public cultivé. Nos confrères peuvent la suivre en tranquillité de conscience.**

---

Q. — Voulant exposer en une série d'instructions la doctrine du corps mystique du Christ, je vous serais reconnaissant de me signaler les auteurs à consulter.

**R. — Le plus récent et sans doute le plus complet est l'ouvrage du R. P. E. Mersch, S. J., intitulé *Le Corps mystique du Christ*, 2 vol. in-8 de xxxviii-478 et 448 p., 90 f., Editions du « Museum Lessianum, » 11, rue des Récollets, à Louvain (Belgique). — Si le prix vous effraie, arrêtez-vous à *La doctrine du corps mystique de Jésus-Christ*, par l'abbé Joseph Anger, in-8 de 508 p., 40 f., Paris, Beauchesne ; et voyez aussi *Le Christ dans nos frères*, du P. Plus, in 12 de 327 p., 8 f., Toulouse, Apostolat de la Prière.**

---

Q. — Ayant à prêcher une retraite fermée d'hommes (la plupart pères de famille), je vous serais reconnaissant de m'indiquer l'ouvrage qui vous paraît le plus utile pour cette œuvre.

**R. — Prenez comme base les *Méditations pour une retraite selon les Exercices de S. Ignace* d'après le P. Longhaye ; ce sont des fascicules détachés ; il y en a un pour chaque instruction ou méditation ; prix : 20 f., à l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, à Toulouse. C'est récent, et excellent — Pour l'adaptation à des hommes, vous pourriez relire, en y glanant quelques traits et surtout en vous inspirant du même esprit, quelques sermons aux hommes de Mgr Gibier.**

---

Q. — L'*Ami* saurait il me dire s'il existe une Archiconfrérie de la Sainte Croix et quel est son insigne ?

**R. — Nous n'en trouvons pas dans Beringer.**

---

## POUR LES ENFANTS DES CATÉCHISMES

1. — **La Miche de pain**, hebdomadaire illustré en couleurs (36 nos pendant l'année scolaire), 9 f. par an. Bureaux : 27, rue des Récollets, à Valenciennes (Nord). Ch. post. Lille 157-01. — Ceci est du nouveau ; nous n'avions pas encore de publication catéchistique illustrée pour les enfants, et la *Miche* se présente fort bien. Elle est destinée à la nourriture religieuse des tout-petits, même de ceux qui ne savent pas encore lire, puisqu'ils comprendront les images. Elle se propose un programme de quatre années ; après l'avoir suivi, l'enfant sera déjà tout imprégné de formation chrétienne, préparé à écouter avec profit les leçons du prêtre.

La première année est destinée à tous les commençants, et nous en avons vu, de ces commençants, qui nous arrivaient à 8 ou 9 ans sans savoir un mot de prière, ni même faire le signe de la croix. (A propos du signe de la croix, pourquoi la *Miche* dit-elle qu'on joint les mains en disant « Ainsi soit-il » ? Est-ce une habitude du Nord ? Je n'en ai point trouvé trace dans les livres liturgiques)

Tous nos lecteurs des pays de langue française feront œuvre pie en propageant la *Miche* auprès de leurs petits (par 50 à la même adresse, l'abt est cédé à 8 f. 50 ; par 100, à 8 f. Pour l'Etranger, le prix de l'abt est de 16 ou 20 f. suivant le tarif postal).

2. — **Pour bien se confesser**, par un aumônier de Croisade. Deux éditions : complète (pour enfants et jeunes gens), 0 f. 30, 25 f. le cent ; abrégée (pour les tout petits), 0 f. 25, 22 f. le cent. Librairie Masson, 3, rue St Martin, à Cambrai ; Paris, Casterman — L'auteur nous écrit qu'en trois mois 50.000 exemplaires ont été écoulés. Sa brochure (spécimen gratuit) mérite pareille diffusion, car elle est vraiment pratique (couverture solide, caractères bien lisibles). On notera que dès la première page il souligne que la contrition est indispensable : on reconnaît là un prêtre ayant l'expérience de son jeune monde.

3. — **L'Evangile en images.** « Editions », 11, rue Nicolas-Leblanc, à Armentières (Nord). Ch. post. Lille 174-45. — Collection d'images sur la vie et l'enseignement du Christ, images artistiques bien dessinées, bien coloriées pour la plupart, dignes de retenir l'attention des catéchistes. Trois séries : A de 200 sujets, 13 f. 60 sur papier gommé, 12 f. 50 non gommé ;

*(Voir la suite p. 322).*

**Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS (6e)**

# PLANS DE SERMONS

**DEUX MISSIONNAIRES.**

## Le Vade-Mecum des prédicateurs.

Pour dominicales, fêtes, sermons, panégyriques, avent, carême, adoration, missions, retraites diverses, mois de Marie et du Rosaire. — In-12 de 800 pages. 7e mille, 15 fr.; *fco* 17 fr. 50 ; Etranger . . . . . . 20 »»

Série de plans sur tous les sujets de prédication, notes, canevas, extraits des Ecritures et des Pères. La doctrine de l'Eglise se trouve condensée et il suffira de quelque préparation immédiate pour donner, sur les Dominicales, les fêtes de Notre-Seigneur, de la Ste Vierge et des Saints, des sermons très substantiels et très goûtés. Tout prédicateur trouvera donc dans ce volume une mine riche et inépuisable, pour toutes les circonstances possibles.

**DUPLESSY (Chanoine).**

## Plans d'allocutions matrimoniales.

3e mille. In-12, 10 fr.; *franco* 11 fr.; étranger . . . . . . 12 50

Mine précieuse, que certains auront profit à exploiter. La pensée du chanoine DUPLESSY est suggestive et féconde en rapprochements heureux. Ajoutons à ce mérite celui de ne pas composer d'épithalames. Il a toujours le souci apostolique d'apporter une lumière pour l'esprit et un conseil pour la volonté.

**LELONG (Mgr).**

## Plans d'instructions.

10e mille. In-12, 10 francs; *franco* 11 francs, étranger. . . . . . . . . . . . 12 50

L'ouvrage comprend des instructions sur toutes les parties du catéchisme catholique. Il se partage en 5 années, où il est traité successivement : 1° des vérités à croire ; 2° de la grâce et des moyens de l'obtenir ; 3° des commandements de Dieu ; 4° de la liturgie et des fêtes ; 5° instructions sur les Evangiles.

**MILLOT (Mgr).**

## Plans de sermons pour les fêtes de l'année.

3e mille. 2 in-12, 20 f.; *franco* 22 f. 50 ; étranger 25 »»

Mgr MILLOT est habitué à produire des ouvrages de réelle valeur et de grande utilité pratique. Ses *Plans de Sermons pour les fêtes de l'année* fournissent une manne précieuse, substantielle..., qui ne tombera pas dans le désert !...

## - Plans de sermons de Retraites.

In-12, 10 fr.; *franco* 11 fr.; étranger . . . 12 50

## - Plans de sermons de circonstances.

In-12, 10 francs. *fco* 11 francs. étranger . . . . . . . . . . . 12 50

Ce volume complète ceux du même auteur qui ont paru précédemment. Une rapide nomenclature en montrera l'utilité : bénédictions d'églises, de cloches, d'orgues, de chaires, de statues, de bannières, de croix, d'écoles, de monuments des morts. Installations de curés. Discours de première messe, de réunions de charité, de réunions d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles, etc... *(Semaine Religieuse de Fribourg).*

# SERMONS

**DUPLESSY (Chanoine).**

## Les Dominicales.

14e mille. 3 in-12 de 504 pages, 39 fr.; *franco* 42 fr.; étranger. . . 48 »»

Pasteurs, prédicateurs, directeurs de jeunes gens trouveront là, sur chaque point important du dogme catholique, un enseignement lumineux, familier et vivant comme l'Evangile dont il est tiré. Sur chaque évangile, il y a 8 instructions : 1° Explication de l'évangile; 2° Instructions catéchistiques sur le dogme; 3° Instructions morales ; 4° Sacrements; 5° Apologétique ; 6° Avis aux enfants ; 7° Avis aux jeunes gens ; 8° Avis aux jeunes filles. Il n'y a pas jusqu'aux objections courantes qui ne trouvent ici leur réfutation. Cet intéressant sermonnaire, bien adapté à notre temps, mérite de devenir le « vade-mecum » des semeurs de vérité.

## - Cours de Religion en forme de petits prônes.

1re série : **Les vérités à croire** ; 2e série : **Devoirs à pratiquer** ; 3e série : **Sacrements à recevoir** ; 52 lectures. 13e mille. In-12 de 160 pages. Chaque volume se vend séparément 6 fr.; *franco* 7 fr.; étranger . . . . . . . . . . . . . 8 »»

C'est un très grand service — un de plus ! — que vient de rendre à ses confrères M. le chanoine DUPLESSY, en publiant son *Cours de religion en forme de petits prônes;* ces prônes ne demandent pas plus de quatre minutes pour être lus, et il y en a 52 par an !...

Le catalogue d'ouvrages de Prédication Juillet 1934 sera envoyé franco sur demande

**BICYCLETTE V. M. A.**

*Modèle spécial pour le Clergé*

PRATIQUE — SOLIDE

Catalogue franco sur demande aux Etablissements **E. MUGLER Fils,** à Valence (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilites et conditions spéciales** avec **credit** au gre du client.

---

FAITES VOUS-MEME VOTRE **YAOURT** AU PRIX DU LAIT AVEC

**YALACTA**

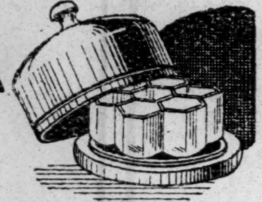

« Le gardien de votre santé »

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À

YALACTA . SERVICE C.L . 19. AVENUE TRUDAINE. PARIS

---

**VITRAUX D'ART**

**Charles CHAMPIGNEULLE**

96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VI^e).

Voir *Ami du Clergé*, n° du 4 octobre, page 307.

---

**VINS DE MESSE**

**La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.**

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

***Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.***

**S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).**

---

MANUFACTURE DE **TAPIS D'EGLISES**

**ADAM & C^ie**

**AVIGNON**

**Echantillons franco sur demande**

*Remise actuelle de dix pour cent.*

---

**ORGUES** de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de souffleries électriques. **Construction - Réparation - Transformation.** — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme. Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

---

**ROLITHO 1934**

**Le Duplicateur parfait**

**1.200 copies à l'heure**

*Notice gratuite sur demande*

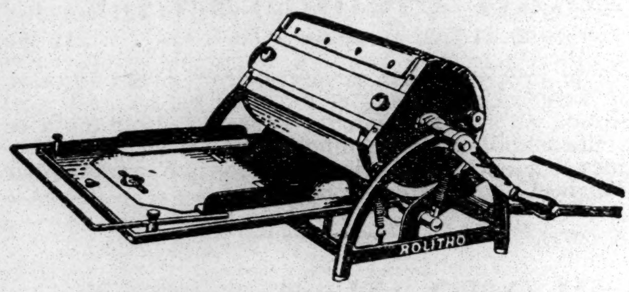


**1.185** fr. par mensualités de **100** fr.

— 20 % de remise à MM. les Ecclésiastiques. —

**Alph. ENGEL, 18, rue du Mail, PARIS (2^e).**

---

LIBRAIRIE LETOUZEY & ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e)

***De nouveaux fascicules sont sous presse*** — Prix du fascicule : **20** francs

**DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE**

publié sous la direction de E. AMANN.

Derniers fasc. parus : 110-111. **Pologne-Prédestination.**

**DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE ET DE LITURGIE**

publié sous la direction des RR. PP. F. CABROL et H. LECLERCQ.

Derniers fasc. parus : 128-129. **Mora Vocis-Mozarabe.**

**DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUES**

publié sous la direction de A. de MEYER et E. Van CAUWENBERGH.

Derniers fasc. parus : 45-46. **Bermudez-Bertrand.**

**DICTIONNAIRE DE DROIT CANONIQUE**

par R. NAZ.

Dernier fasc. paru : 6. **Association-Avortement.**

**Supplément au DICTIONNAIRE de la BIBLE**

publié sous la direction de L. PIROT.

Derniers fascicules parus : 11-12. **Eucharistie-Foi.**

Prix : **20** fr. le fasc.

**DICTIONNAIRE de Biographie Française**

publié sous la direction de MM. BALTEAU, BARROUX et M. PREVOST.

Dernier fasc. paru : 9. **Ambroise-Anaïs.**

Prix : **20** fr. le fasc.

**DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE**

FAMILIALE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SPIRITUELLE, GÉNÉRALE

sous la direction de M. JACQUEMET.

Derniers fasc. parus : 9-10. **Assurances-Autonomisme.**

*Ami du Clergé* du 18 octobre 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

**SOMMAIRE**

**Pour la fête de la Toussaint.** — II. Nécessité et nature de la sainteté, 561. — III. Le secret du bonheur des saints. 564.
**Pour le soir de la Toussaint.** — *Avant la procession au cimetière :* Tristesse et espérance, 567.
**Un Triduum des Morts.** — I Notre Dame Auxiliatrice du Purgatoire, 568. — II. La dévotion à Notre-Dame du Purgatoire, 570. — III La parfaite dévotion à Notre-Dame du Purgatoire, 572.
**Sujets de circonstance** — *Pour un Service de la Croix Rouge :* Un acte de patriotisme et de piété, 575.

## POUR LA FÊTE DE LA TOUSSAINT

### II

### NÉCESSITÉ ET NATURE DE LA SAINTETÉ

Mes frères,

De tous les enseignements de la fête de la Toussaint, le plus frappant est bien de rappeler aux chrétiens l'universalité de la vocation à la sainteté.

Trop facilement nous regardons le saint comme un personnage exceptionnel, une belle réussite favorisée par le destin, un être à part dans l'ordre de la vertu comme le génie dans l'ordre de la pensée.

Par la multitude d'élus qu'elle présente aujourd'hui à nos hommages, l'Eglise nous fait assez voir qu'au contraire le saint c'est l'homme complet, l'homme parfait, l'homme idéal que chacun de nous doit s'efforcer de devenir et de réaliser.

Pour mettre à profit cette grande leçon de la Toussaint, avec le secours de la T. S. Vierge, la sainte entre les saints, la reine des saints, prenons conscience de cette impérieuse vocation à la sainteté et des exigences qu'elle comporte ; en deux mots, redisons-nous la *nécessité* et la *nature* de la sainteté. Avons-nous vraiment l'obligation de devenir des saints et qu'est-ce que devenir un saint ?

#### I. — *Nécessité de la sainteté*

« Ame image vivante de Dieu et rachetée du sang précieux de Jésus-Christ, écrit le Bienh. de Montfort au début de son *Secret de Marie,* la volonté de Dieu sur vous est que vous deveniez sainte comme lui dans cette vie et glorieuse comme lui dans l'autre. »

Là est en effet notre vocation à tous : travailler à notre sanctification.

Dans une de ces formules lapidaires dont il a le secret, l'apôtre S. Paul trace le devoir inéluctable pour chacun. La volonté de Dieu, déclare t-il, c'est notre sanctification : « *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* » Il nous dit ailleurs, au nom du Seigneur : « *Elegit nos... ut essemus sancti... in conspectu ejus.* De toute éternité il nous a choisis pour devenir des saints. » (Eph., I, 4). C'est la prière que Notre-Seigneur adresse pour nous à son Père, avant de mourir, comme pour lui dire : Maintenant que je remonte vers vous, ne rendez pas inutile l'œuvre que j'ai accomplie sur la terre : « *Sanctifica eos in veritate.* Sanctifiez-les dans la vérité. » (Jo., XVII, 17).

D'où vient que Dieu nous appelle ainsi à devenir des saints ?

Mais simplement de ceci :

Dieu ne nous a pas créés par besoin, par indigence, par nécessité de chercher en dehors de lui quelque chose qui manquât à son bonheur ; mais il nous a créés par bonté, par largesse, par munificence, afin de communiquer à d'autres sa propre richesse, son propre bonheur, afin de les rendre semblables à lui.

Mais Dieu, avant tout, c'est la sainteté. Le ciel s'est entr'ouvert devant le prophète Isaïe et devant l'apôtre S. Jean et tous deux ont entendu la même acclamation à la gloire de Dieu que nous répétons à la messe et dans nos prières : « Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées ! » Les anges qui entouraient son trône ne chantaient ni sa grandeur ni sa puissance, ni sa beauté, ni sa gloire, ni sa bonté, ni sa miséricorde ; ils glorifiaient sa sainteté : « *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth !* »

Dieu qui nous a créés pour que nous devenions semblables à lui doit donc vouloir que nous devenions des images vivantes de sa sainteté et des miroirs très purs de sa perfection. C'est bien ce qu'il nous révèle par son Esprit Saint : « Vous serez saints parce que je suis saint. » Et plus il aime une âme, plus il la veut sainte ; et quand il l'aime, comme la T. S. Vierge, par-dessus les autres, il veut aussi que sa sainteté domine celle des autres : *fundamenta ejus in montibus sanctis.*

Cette vocation à la sainteté, pour chacun de nous, est chose certaine, assurée, indubitable.

Dans la vie, les âmes de bonne volonté hésitent souvent, parce qu'elles ignorent quelle est au juste la volonté du bon Dieu sur elles. Pour elles, le difficile n'est pas tant de faire cette volonté que de la connaître.

C'est la grande inquiétude de leur vie.

Voici une âme qui se sent des désirs de vie plus parfaite, de générosité plus grande, d'actes héroïques même : est-ce bien inspiration de la grâce ou illusion du malin pour l'orienter vers un idéal au-dessus de ses forces et la décourager ensuite ?

Voici une jeune fille à la croisée des chemins, au moment de décider son avenir. Dieu la veut-il dans le mariage ou dans la vie religieuse ? Problème angoissant, car généralement elle n'a que des probabilités pour s'assurer de la volonté de Dieu à son endroit : des attraits, des désirs, des circonstances dans lesquelles elle essaie, tant bien que mal, de démêler le bon plaisir divin.

Voici des personnes en charge, à la tête d'œuvres, qui portent la responsabilité de leur avenir. On leur fait telles propositions, telles avances, tels avantages qui semblent concourir au développe-

ment de ces œuvres. Que faire ? Est-ce bien l'heure voulue de Dieu pour que cette œuvre croisse, ou bien veut-il qu'elle reste encore dans l'humilité, qui enracine, qui fortifie et qui sauve ?

Pour l'acquisition de la sainteté, aucun doute. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, dans le monde ou dans le cloître : la sainteté est notre vocation assurée.

Bien plus, elle est notre vocation obligatoire.

Quand Dieu parle au cœur du jeune homme et qu'il lui dit : « Regarde autour de toi, regarde les âmes qui se perdent faute de savoir où est leur vrai bonheur, ou faute d'aide pour le vouloir généreusement ; il me faut des prêtres, c'est-à-dire des cœurs libres pour se dévouer à tous, » il ajoute : « Veux-tu être de ceux-là ? Je ne te contrains pas ; je fais appel à ton dévouement pour me venir en aide. »

Quand Dieu parle au cœur du jeune homme ou de la jeune fille et qu'il lui dit : « Tu as une âme à sauver ; le monde est plongé dans le mal ; mais il y a des abris contre les séductions de tes passions où tu te libéreras de la cupidité des richesses, de l'attrait des plaisirs, de tes propres faiblesses, » il ajoute : « Veux-tu être de ce petit nombre ? Je ne t'y oblige pas et je ne te refuserai pas en dehors de la vie religieuse les grâces nécessaires à ton salut ; je te montre un idéal et je t'invite à la générosité : *si vis perfectus esse.* »

Quand Dieu parla au cœur de la Vierge au jour de l'Annonciation, qu'il lui rappela son dessein de sauver le monde par l'Incarnation de son Fils, et qu'il lui dit son intention de la choisir pour la mère douloureuse de ce Sauveur sanglant, il ne la brusqua pas, il ne la força pas, il la laissa libre et attendit son consentement : « Qu'il me soit fait selon votre parole. »

Vocation sacerdotale, vocation religieuse, vocation même à la maternité divine : vocations volontaires, libres, nullement obligatoires. Il est gravement imprudent de s'y soustraire, mais enfin ce n'est pas compromettre irrémédiablement son éternité.

Mais à la vocation à la sainteté impossible de résister. Dieu nous a appelés à la vie et nous y conserve pour cela. Si nous n'y répondons pas, nous sommes irrémédiablement perdus.

Car il n'y a pas d'alternative : nous serons du nombre des saints ou du nombre des réprouvés.

*Hœc est voluntas Dei, sanctificatio vestra,* la volonté de Dieu, c'est notre sanctification. Toutes les pensées de notre esprit, tous les mouvements de notre cœur, toutes les activités de notre vie doivent directement ou indirectement y tendre. C'est une nécessité inéluctable.

On peut lire dans la *Sainte Thérèse* de Louis Bertrand l'épisode suivant, que le récent biographe emprunte à l'un de ses plus anciens historiens, le P. de Ribéra. Quelques années avant l'entrée de sainte Thérèse au couvent de l'Incarnation, un chercheur de trésors s'était présenté au monastère. Le couvent de l'Incarnation avait été bâti sur l'emplacement d'un ossuaire juif et la crédulité populaire s'imaginait que les fugitifs y avaient enfoui leurs richesses.

Or le chercheur d'or, ayant parcouru l'enceinte du couvent, y découvrit tout à coup, avec des yeux de prophète, un trésor incomparablement plus précieux que ceux qu'il cherchait avec les yeux de la cupidité humaine : car il annonça qu'il y aurait un jour, dans ce monastère, une sainte qui porterait le nom de Thérèse. Thérèse connaissait cette prophétie et elle avait coutume de dire à une autre religieuse qui se nommait également Thérèse, Thérèse de Quesada : « Voyez, ma Sœur, on prétend qu'une sainte Thérèse doit sortir de cette maison. Plaise à Dieu que ce soit l'une de nous deux... » et même elle ajoutait : « Plaise à Dieu que ce soit moi ! » — « Plaise à Dieu que ce soit moi ! » répondait l'autre dans un sentiment de pieuse et louable rivalité.

Point n'est besoin qu'un prophète annonce qu'il y aura des saints parmi nous, inutile qu'il les nomme par leur nom, superflu qu'intervienne pareil merveilleux pour que nous soyons dans la résolution de le devenir. Il y a la parole authentique, officielle et infaillible de Dieu qui fait pour le monde, de la sainteté, une vocation universelle, très certaine, imprescriptible. Cette prédestination divine commande à tout homme sensé de se dire : « Je dois et je veux devenir un saint. » La volonté de Dieu est que nous travaillions à notre sanctification : « Vous serez saints parce que je suis saint. »

Qu'est-ce que comporte une pareille résolution ? A quoi cela vous oblige-t-il ? Qu'est-ce qu'un saint ?

C'est la question à laquelle je dois répondre maintenant.

### II. — *Nature de la sainteté*

Quand nous parlons des saints, nous pensons d'abord aux saints du ciel, aux saints canonisés, aux saints du calendrier. Et notre imagination évoque immédiatement une statue ou une image connue de nos autels : S. Joseph, S. Antoine, le Patron ou la Patronne de notre paroisse ; un vitrail de nos églises avec des figures extatiques sous l'auréole et des vêtements chamarrés d'or ; un personnage d'un autre siècle, qui aurait habité un monde différent du nôtre et même qui aurait été d'une autre essence que nous.

Grossissement, déformation et même erreur de l'imagination ! Celui que notre imagination nous représente ainsi, ce n'est plus seulement le saint tout court, c'est un Saint avec une majuscule, c'est celui qui a été reconnu tel par l'Eglise, c'est celui qui est dans la période de son triomphe et de sa gloire et qui s'intéresse à nous auprès de Dieu dans ses prières. Mais ce n'est pas cette canonisation officielle par l'Eglise qui a fait leur sainteté. Bien au contraire : parce qu'ils furent saints, et remarquez-le, à un degré supérieur, suréminent, héroïque, l'Eglise les a canonisés. Et il y a au ciel une multitude de saints, une foule innombrable, dit S. Jean : *Turbam magnam quam dinumerare nemo poterat,* qui ne seront

jamais déclarés tels par l'Eglise et que nous fêtons néanmoins en cette solennité de la Toussaint. Et tous, les canonisés et les autres, avant d'être revêtus de gloire et de lumière dans le ciel et d'y être nos intercesseurs, tous ont cheminé sur la terre comme nous, dans l'ombre de la foi, dans la prière et dans la lutte.

Quand nous parlons des saints, nous pensons aussi aux saints à miracles : à ceux qui multiplient les pains, qui guérissent les malades, qui ressuscitent les morts ; à S. François d'Assise groupant à sa voix les oiseaux du ciel ou les poissons des rivières, à S. François Xavier qui se faisait comprendre des peuplades dont il ignorait la langue, au saint Curé d'Ars qui lisait à livre ouvert dans les consciences.

Visions d'enfance que celles-là, de l'enfance qui ne vit que de merveilleux. La grâce du miracle n'est pas la grâce qui sanctifie, mais la grâce qui accrédite les envoyés de Dieu pour que les peuples croient à la mission qui leur est confiée : *gratia gratis data ad utilitatem aliorum*. Le miracle, par lui-même, n'ajoute pas une once à la sainteté d'une âme. La Vierge Marie est la toute sainte, la Reine de tous les saints, et je ne lis pas dans l'Evangile qu'elle ait accompli un seul miracle. Et Notre-Seigneur disait lui-même à ses apôtres qu'ils feraient des miracles plus grands que ceux qu'il avait opérés sur la terre.

Quand nous parlons de saints, nous pensons aux saints à visions, à extases, à révélations : à sainte Gertrude ou à sainte Thérèse qui virent souvent Notre-Seigneur ou la Sainte Vierge, à sainte Marguerite-Marie, la confidente du Sacré-Cœur, et à sainte Bernadette, la confidente de l'Immaculée, au glorieux stigmatisé S. François d'Assise.

Non, cela c'est l'extraordinaire. Beaucoup de saints ne furent jamais favorisés de visions. La vie d'une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, l'élue la plus sympathique des temps modernes, se déroule, après l'apparition de la Vierge au sourire, sans aucune descente du ciel dans sa pauvre cellule de Carmélite. M. Fernand Laudet, dans son livre sur Bernadette Soubirous, a donné pour conclusion à son récit cette constatation qui est la vérité même : « Elle est sur les autels, non pour le privilège d'avoir vu dix-huit fois la Reine du ciel, mais pour les faveurs extraordinaires obtenues par son intercession et pour avoir pratiqué à un degré héroïque, dans la souffrance et l'humilité, les vertus que l'Eglise honore dans ses saints. »

Faut-il dire maintenant que la sainteté consiste encore moins, comme un vain peuple pense, dans je ne sais quel formalisme extérieur de prières multipliées, sans pratique de la vertu, de petites observances pharisaïques, sans le moindre souci de la charité, de poses de torticolis ou de mains jointes ? Les miracles et les révélations peuvent être du moins comme une irradiation de la sainteté ; ce formalisme extérieur n'en est jamais que la contrefaçon. Pendant une absence de leur mère sainte Thérèse, partie pour une de ses nombreuses fondations, ses religieuses ont eu la sainte et délicate pensée de lui donner à son retour la preuve qu'elles ont travaillé à leur sanctification. Elles se sont imaginé pour cela de prendre des poses extatiques et de rouler les yeux pendant leurs oraisons. A sa rentrée, sainte Thérèse, qui le remarque, leur dit tout uniment avec un sourire indulgent : « Mes filles, la nature vous avait faites assez sottes, vous voulez donc que la grâce vous rende plus sottes encore ? »

Mais qu'est-ce donc alors qu'un saint, si ce n'est pas nécessairement l'heureux habitant du ciel, ni le thaumaturge, ni l'âme extatique et encore moins la bigoterie au visage composé et à la démarche grave ?

M. f., avant de répondre à cette question, j'ai conscience que la réponse va heurter certains préjugés et vous surprendre. On ne présente pas généralement la sainteté sous ce jour ou du moins on ne la regarde pas généralement sous ce jour.

Un saint, c'est celui qui vit habituellement hors du péché et du péché grave.

Comment, me direz-vous, un saint, ce n'est que cela ?

Je vous répondrai : un saint, c'est tout cela.

Car, si vous voulez, retournons la formule, expliquons la sainteté non par cette préservation du mal que l'on comprend mieux, mais par la richesse d'âme qui fait sa beauté, disons ce qu'est un saint plutôt que ce qu'il n'est pas.

Le saint, c'est celui qui vit habituellement dans la grâce du bon Dieu.

Entrevoyez-vous maintenant la grandeur, la beauté, les difficultés de la sainteté ?

Etre en état de grâce, c'est participer à la vie même de Dieu, c'est avoir Dieu en soi, c'est Dieu en nous : le Père, le Fils et le St-Esprit. C'est être l'enfant bien-aimé du Père, le frère cadet de Notre-Seigneur, le temple de l'Esprit-Saint. C'est avoir en mains son droit d'entrée au ciel, la patrie des saints, son titre à l'héritage paternel, puisqu'on est de la famille de Dieu.

Une âme en état de grâce, c'est une merveille plus admirable que tout l'univers (S. Thomas).

Les cieux sont magnifiques, l'univers est un chef d'œuvre, l'intelligence humaine produit des merveilles. Mais, éclat des cieux, harmonies de l'univers, gloire du génie et des grandes renommées, tout s'efface devant l'âme d'un mendiant, d'un homme déguenillé qui peut dire avec l'apôtre : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis » (P. Monsabré).

Une âme en état de grâce, « si tu la voyais, disait Notre-Seigneur à une de ses servantes, tu en mourrais d'admiration et d'amour. »

Et cet état de grâce, c'est un trophée qu'il faut toujours défendre, défendre pied à pied, défendre avec le sang de son cœur contre les forces alliées du monde, du démon et de la chair.

Alors ne dites pas que j'ai minimisé la sainteté, que je vous présente une sainteté au rabais, que je diminue l'idéal de sainteté prêché par Notre-Seigneur.

Non, selon l'enseignement du plus grand docteur de l'Eglise, S. Thomas d'Aquin, la sainteté est faite de ces deux éléments : de la pureté du cœur et de la persévérance dans cette pureté du cœur.

Etre un saint, c est vivre habituellement dans la grâce sanctifiante, c'est aimer Dieu avec persévérance, c'est demeurer dans la charité. Le reste n'est que contrefaçon, accessoire, ou héroïsme de la sainteté.

Elle était sainte, la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont les religieuses de son Carmel se demandaient ce qu'on pourrait bien dire d'elle à sa mort à cause de la simplicité de sa vie ; elle était sainte rien que pour accomplir au jour le jour sa règle de Carmélite.

Elle est sainte, l'enfance que son âge et sa petitesse tiennent à l'abri des souffles mauvais qui passent en tempête sur le monde.

Elle est sainte, la jeune fille, il est saint, le jeune homme qui, forts de la prière et de la communion, tiennent bien haut le drapeau de l'honneur, en pleine mêlée héroïque, sous l'assaut déclanché des passions du dedans et des séductions du dehors.

Ils sont saints, le chrétien et la chrétienne qui s'en vont à leur tâche de chaque jour sous le regard de Dieu, ne donnent pas entrée dans leur cœur à d'autres désirs et à d'autres pensées que ceux qui les unissent, ne sacrifient pas à l'insatiable cupidité, *auri sacra fames,* toute préoccupation d'éternité et de devoirs envers Dieu.

* *

Un romancier moderne a écrit : « Le monde n'est pas fait pour la sainteté... [1] » — « Les saints ? dit à son tour un personnage d'une comédie contemporaine, laissez donc ce grand mot. Il n'y a point de saints, mais seulement de misérables créatures qui cherchent le bonheur à tâtons .. [2] » Qu'un romancier mondain et qu'un auteur de théâtre contemporain écrivent de la sorte, cela ne nous étonne pas. Mais l'étrange, ce serait de rencontrer une pareille mentalité chez des chrétiens.

Non ! la sainteté n'est pas un grand mot. Puisqu'elle consiste dans l'état de grâce habituel, ce doit être la condition normale de tout chrétien. Loin d'être un phénomène extraordinaire dans le monde, elle est la vie ordinaire des âmes régénérées par Notre-Seigneur.

Aussi, voyez comme on parlait au début de l'Eglise. Avant que les disciples du Christ aient reçu ce nom de chrétien, on les appelait de cet autre nom qui leur est propre : les saints. Dans les lettres aux évêques de ce temps, S. Paul priait ces chefs de l'Eglise de transmettre son salut et son souvenir aux saints de leurs diocèses, c'est-à-dire aux fidèles.

En tout cas, malgré des faiblesses toujours possibles, la sainteté doit être la loi de ma vie. Car telles sont les vues de Dieu sur le monde. Et toute âme qui n'oriente pas sa vie dans ce sens, gâche, gaspille, brise, ou, suivant le mot plus terrible encore de Notre-Seigneur, perd son existence : *perdet eam.*

La volonté de Dieu est que je travaille à ma sanctification. Pour chacun d'entre nous, voilà la parole à retenir comme leçon de cette fête de la Toussaint, comme bouquet spirituel de cette instruction, comme mot d'ordre de toute notre vie. Ainsi soit-il.

---

III

LE SECRET DU BONHEUR DES SAINTS

Mes frères,

L'Eglise nous invite à nous réjouir parce qu'elle honore en ce jour tous les habitants des cieux : afin de n'oublier aucun de ses enfants députés vers la céleste patrie, elle a institué une fête spéciale dans laquelle elle les propose tous à notre vénération et à notre imitation ; car le meilleur moyen d'honorer les saints sera toujours d'imiter leurs vertus.

Dans cette multitude de saints règne la diversité. Ils sont de toute race, de toute condition, de tout âge ; et cependant je vois en eux trois caractères qui se retrouvent en tous et les marquent d'un cachet divin : tous se sont sanctifiés par l'obéissance à la loi de Dieu, l'humilité, la mortification. Ils ont déjoué les illusions du démon et ils ont fait triompher la grâce sur les tendances de la nature qui les portaient au mal comme nous. A présent qu'ils triomphent dans la gloire éternelle, ils nous redisent le secret de leur victoire et de leur bonheur : humilité, obéissance et mortification. Ils nous convient à marcher résolument dans ce chemin de la croix qui est l'unique chemin du ciel.

L'homme a naturellement soif de grandeur, de liberté, de joie; c'est Dieu qui a mis ce besoin dans son cœur afin qu'il en cherche la satisfaction dans sa religion. Le démon, qui a trompé nos premiers parents en abusant de ces tendances instinctives, garde le pouvoir de tenter l'homme de tous les temps en lui offrant lui aussi la grandeur, la liberté et la joie; mais fausse est la grandeur que propose cet ange déchu, illusoire sa liberté et factice sa joie. Voyez comment le démon trompe le monde qui est son empire. Considérez ce qui se passe autour de vous dans le siècle ; vous aurez tôt fait de voir, sous mille formes diverses, cette manifestation du besoin que l'homme éprouve de se grandir.

I

Que recherchent la plupart des hommes dans leur activité enfiévrée ? La richesse, comme si les biens étaient un prolongement de leur petite personnalité, comme si la poussière décevante des richesses pouvait combler les abîmes que leur désir de grandeur creuse sans cesse. Certains, cédant au démon subtil de la vaine gloire, cherchent

[1] Henri de Régnier, recension du *Journal de Salavin* par Georges Duhamel, *Figaro*, 1er févr. 1927.

[2] *La journée des aveux*, de G. Duhamel (*Croix* du 16 octobre 1924).

à se grandir dans l'estime des autres en faisant valoir leurs qualités réelles ou prétendues ; ils cherchent à devenir « quelqu'un », à jouer un rôle important sur la scène du monde, et si l'influence leur est refusée, ils dresseront en eux-mêmes un piédestal pour y jucher leur « moi » ; et lorsque l'encens des autres leur fera défaut, ils prendront de leurs propres mains l'encensoir pour se le balancer sous les narines.

On parle fort d'inflation, à notre époque. Un sociologue éminent de l'heure présente nous dit que cette inflation sous toutes ses formes est une des causes de la crise que nous traversons ; or quel est le superbe contenu de ce mot ? Y avez-vous jamais réfléchi sérieusement ? Eh bien ! je crois qu'il est à base d'orgueil. L'inflation, pour l'Etat, c'est le procédé qui consiste à paraître riche alors qu'il est dans des embarras d'argent ; il n'ose pas convier ses sujets à la grande pénitence prédite depuis longtemps.

Pour l'individu aussi il y a des inflations diverses. Combien s'enflent démesurément de prétentieuses ambitions ! C'est un peu ce que l'on a appelé « l'hypertrophie du moi. » En voyant les boursouflures de l'orgueil qui s'étale tapageusement, n'avez-vous pas envie parfois de les percer avec la pointe acérée d'une fine raillerie, comme on crève une baudruche bien gonflée avec la pointe d'une épingle ? Cette inflation n'est point une découverte du vingtième siècle. Déjà Lucifer s'enflait d'orgueil dans le ciel, et vous savez à quelle faillite éternellement lamentable l'orgueil l'a conduit. Nos premiers parents ont voulu, par une désobéissance, assouvir leur soif de grandeur démesurée et de folle indépendance. « Vous serez comme des dieux, » leur promettait l'ange déchu, et le long des siècles la même histoire s'est répétée bien des fois, car l'homme reste enclin à prêter l'oreille au démon de l'orgueil. Un fabuliste a décrit ce grossissement funeste dans son apologue de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf et finit par en périr.

Les saints, qui sont nos modèles et nos maîtres, nous enseignent à rester humbles, à nous faire petits pour passer par la porte étroite du ciel. Devant Celui qui fit l'immensité, l'homme, quel qu'il soit, ne sent-il pas sa petitesse ? Quel monde de misères le regard de Dieu ne découvre-t-il pas en nous ? « Dieu seul est grand et la grandeur de l'homme n'est que la place qu'il fait en lui à Dieu, » dit Mgr Gay. La foi « qui met le monde sous nos pieds » nous apprend à mépriser toutes les choses terrestres, à nous mépriser nous-mêmes pour posséder le royaume des cieux, comparé dans l'Evangile à une perle précieuse pour laquelle il faut tout sacrifier. Déjà sur la terre Dieu nous enrichit des dons les plus précieux de sa grâce qui nous donne droit à la gloire du ciel et nous confère la vraie grandeur, la grandeur de l'âme, du cœur, de la vertu. La vraie grandeur consiste à pratiquer l'humilité chrétienne qui est la vérité et c'est cette vérité qui donne la liberté : *Et veritas liberabit vos.* (Jo., VIII, 32).

II

L'homme a soif de liberté, d'indépendance ; le joug lui pèse. Le mot de « liberté » prête à équivoque ; qu'est-ce donc que la liberté ? L'erreur moderne consiste à croire que la liberté est l'indépendance complète, totale. La liberté, pour lui, consiste à faire, à dire, à penser, à écrire absolument tout ce qu'il veut. « La liberté ne repose que sur la volonté, n'a sa racine que dans la volonté, sans que la volonté ait à tenir compte des prescriptions de la raison. La volonté a toujours le droit d'agir, abstraction faite de tout rapport avec Dieu et le vrai. » Voilà à peu près le langage du libre-penseur.

Dans ces conditions, ne croyez-vous pas que l'enfant prodigue de l'Evangile peut être pris comme le type du vrai libre-penseur ? Ecoutez son langage ; est-ce la raison qui parle en lui ou la passion ? C'est le caprice qui le guide. Comme son père ne veut point d'un service forcé, il le laissera chercher le bonheur à sa guise ; mais il est écrit que Dieu fera sentir sa domination ; si ce n'est par les bienfaisantes bénédictions qu'entraîne sa présence, ce sera par les désastres qu'attire son absence.

« Là où règnent les impies il n'y aura que ruines, » dit l'Esprit-Saint. Les pièces d'or sont bien vite fondues au creuset de la luxure et l'enfant prodigue traverse, lui aussi, une crise économique cruelle. Il est en mal d'argent, comme notre siècle. Lui qui jouissait de toute liberté chez son père est obligé de se louer à un maître tyrannique pour un morceau de pain. Il est libre de la tutelle de son père, émancipé de la sage direction de sa mère, et « plus il fait ce qu'il veut, moins il fait ce qui convient, » dit un commentateur. Quand il croit être arrivé à l'apogée de la liberté, c'est alors qu'il en est arrivé à envier aux animaux immondes leur vile pâture. Notre siècle a voulu de même divorcer avec Dieu et secouer sa loi.

Ecoutez cette parabole de Joergensen sur « les arbres révolutionnaires ». Elle représente bien notre époque. Un grand peuplier lança un projet orgueilleux parmi les arbres de la forêt : « Frères, leur dit-il, vous savez bien que toute la terre nous appartient. Bêtes et gens dépendent de nous ; sans nous ils ne peuvent pas vivre. Nous nourrissons les vaches, les moutons, les oiseaux, les abeilles. Nous sommes le centre, tout vit par nous, même le sol de la forêt se compose de nos feuilles putréfiées. Il n'y a plus qu'une puissance au-dessus de nous : le soleil. Notre vie dépend soi-disant de lui ; mais d'après ma ferme conviction, c'est un conte, totalement indigne d'une plante moderne et éclairée. Il faut arriver à secouer le joug du soleil. Alors seulement une nouvelle, une libre génération de plantes se lèvera. Debout pour la guerre de l'indépendance ! »

Ces paroles du peuplier se perdirent au milieu des acclamations qui retentissaient de toutes parts. Cet enthousiasme juvénile qui se manifestait tumultueusement étouffa les marques silencieuses de

désapprobation des vieux arbres. « Nous commençons la grève contre le soleil, poursuivit le peuplier. Pendant la journée, nous arrêterons nos fonctions vitales et nous transporterons notre vie dans la nuit mystérieuse et sombre. C'est pendant la nuit que nous voulons croître, fleurir, répandre notre odeur, porter des fruits. Nous n'avons plus besoin de soleil, nous voulons être libres. »

Le jour suivant, les hommes firent de curieuses observations. Le soleil luisait et dardait ses chauds rayons, mais les fleurs, le calice fermé, s'inclinaient vers le sol, les arbres laissaient pendre leurs feuilles, tous tournaient le dos au soleil. Le soir, les calices des fleurs s'ouvrirent, les plantes tendirent leurs tiges vers la pâle clarté de la lune et le mat scintillement des étoiles.

Quelques jours après, de curieux changements se manifestèrent dans les plantes : le blé était couché sur le sol, les fleurs pâlissaient, les boutons séchaient, les feuilles jaunissaient. Tout s'inclinait vers la terre comme en automne. Alors les plantes se mirent à murmurer contre le peuplier, mais l'agitateur, bien qu'il eût ses feuilles jaunies, les encouragea à continuer : « Comme vous manquez de jugement ! Ne voyez-vous pas que vous êtes maintenant beaucoup plus belles, plus originales, plus libres, plus indépendantes qu'autrefois sous la domination du soleil ? » Quelques-unes des malheureuses plantes crurent encore le peuplier, mais la plupart cessèrent à temps la grève et se tournèrent à nouveau vers le vivifiant soleil. Quand le printemps arriva, le peuplier était là, avec ses branches dénudées, semblable à un épouvantail au milieu de la forêt remplie du chant des oiseaux.

Cette histoire des plantes révolutionnaires ne vous fait-elle pas songer à certaines plantes humaines qui se plaisent parfois à prendre des allures révolutionnaires aussi, à certains qui veulent se poser en s'opposant à toute autorité, à certains ambitieux qui sèchent de rage quand ils voient un rival au pouvoir ?

Nos pères, entraînés par le plus regrettable préjugé révolutionnaire, ont cru ainsi qu'ils pouvaient rejeter tous les jougs, y compris celui du Maître souverain qui règne du haut des cieux. « Retire-toi de nous, nous ne voulons plus de la science de tes voies ! » (Job. xxi, 24), ont-ils dit à Dieu, et ils n'ont pas compris que l'homme, sans la raison éclairée par la foi, était dans la nuit la plus profonde. « Là où il n'y a pas de maître, tout le monde est maître ; et là où tout le monde est maître, tout le monde est esclave, » dit Bossuet. C'est à présent la féodalité de l'industrie, la tyrannie de la matière qui pèsent sur l'homme moderne.

La Vérité éternelle, en s'incarnant, est venue nous délivrer de toutes les tyrannies, de tous les esclavages : « Si le Fils vous délivre, vous serez vraiment libres, parce que vous serez redevables de la liberté à la vérité, » dit l'Evangile (Jo., viii, 32). Le Christ est venu nous faire fils de Dieu et, d'après sa doctrine, la condition libre par excellence est cette condition de fils opposée à la condition de l'esclave. S. Paul nous parle de cette liberté des enfants de Dieu. Etre libre, c'est être de la famille ; mais dans la famille il y a encore une autorité, l'autorité douce et bienfaisante du père et de la mère. Les saints ont compris cela. Ils se sont tenus le plus possible dans la dépendance de la vérité divine. Ils ont été dociles aux inspirations du Saint-Esprit et par leur piété filiale ils se trouvaient à l'aise dans leurs relations avec Dieu.

La liberté n'est que là où est l'Esprit de Dieu. Cet Esprit qui nous fait crier vers Dieu : « *Abba, pater !* » nous donne les prérogatives des enfants de Dieu. En nous donnant l'Esprit sanctificateur, le Fils de Dieu a vraiment délivré les esclaves. L'apôtre S. Jacques nous dit que la loi nouvelle est une loi de *liberté parfaite*. Qu'est-ce à dire, sinon que par une nouvelle effusion de charité elle nous rend pleinement enfants de Dieu, nous faisant rentrer dans la famille de Dieu ?

Cherchons, comme tous les saints, la vraie grandeur dans l'humilité, la vraie liberté dans l'obéissance à notre Père du ciel et Dieu nous fera largesse de la vraie joie.

III

Le contentement du cœur semble être déjà une première récompense pour l'homme vertueux. La vraie joie est un don du Saint-Esprit ; elle affecte délicieusement l'âme ; elle est la conséquence de la première des vertus : la charité. Combien notre siècle ici encore se laisse leurrer par le tentateur infernal ! Un livre récent a été intitulé : *Le monde sans âme*. Ne pourrait-on pas en écrire un autre sur *Le monde sans joies véritables ?* L'homme moderne s'en va souvent chercher remède à sa profonde souffrance spirituelle au fond des plaisirs des sens ; il cherche à s'étourdir dans l'agitation fébrile ou dans ce que Pascal appelle « les divertissements du monde ». Non, la joie n'est point dans les jouissances sensuelles. C'est par en haut que l'âme doit chercher à s'épanouir.

Comme celle de la Sainte Vierge, notre âme doit tressaillir de la même joie que celle de Dieu : *exultabit anima mea in Deo*. S. Paul puisait sa force dans cette joie de Dieu qui surabondait dans son cœur même quand il était en butte à mainte tribulation. Un spécialiste de la joie, si j'ose m'exprimer ainsi, S. François d'Assise, nous recommande de garder une bonne conscience, d'être constants dans la prière pour jouir toujours de cette allégresse spirituelle, de cette onction de joie qu'entretient le Saint-Esprit présent dans nos âmes par l'état de grâce.

* *

Imitons donc les saints dans leur humilité, leur obéissance absolue à la volonté de Dieu et après nous être réjouis sur la terre en leur honneur, comme dit l'Introït de la messe de ce jour, suivant fidèlement leurs traces, nous irons boire au torrent de la joie totale et éternelle avec eux dans le ciel. Ainsi soit-il.

## POUR LE SOIR DE LA TOUSSAINT

### Avant la procession au cimetière

TRISTESSE ET ESPÉRANCE

Mes frères,

Nous allons nous acheminer vers le champ du repos, vers le lieu saint où nos chers disparus dorment leur dernier sommeil. Nous le ferons dans le recueillement et en priant. Quels seront les sentiments qui devront occuper notre esprit au cours de ce pieux pèlerinage ?

I

Ce seront des sentiments de tristesse, car, au cimetière où nous allons, dorment tant d'êtres qui nous furent chers ! Vous allez y trouver la tombe d'un père qui vous a aimés et qui a versé bien des pleurs pour vous élever et pour amasser le modeste patrimoine qu'il vous a laissé. Vous y trouverez la tombe d'une mère tendre et dévouée qui vous a entourés de soins et a peut-être passé bien des nuits, anxieuse, penchée sur votre berceau. Vous y trouverez la tombe d'un frère, d'une sœur qui furent vos compagnons d'enfance, qui ont grandi sous le même toit, mangé le même pain, assis à la même table de famille. Vous y retrouverez la tombe d'un oncle, d'une tante peut-être qui furent pour vous comme un second père, une seconde mère et vous aimèrent comme leur enfant. Vous vous agenouillerez là-bas peut-être sur la tombe d'un enfant enlevé prématurément à votre affection, sur la tombe d'un époux, d'une épouse en compagnie de qui vous avez passé d'heureuses années. La mort, hélas ! a séparé ce que le bon Dieu avait uni et la blessure que cette séparation fit à votre cœur n'est point encore fermée ; ce pieux pèlerinage va la raviver, il va renouveler tous vos deuils en vous rappelant tous vos chers disparus et avec eux tant d'amis, tant de concitoyens qui s'en sont allés dans leur éternité.

Tant de souvenirs douloureux ne peuvent manquer de vous attrister, vos larmes vont peut être couler de nouveau. Eh bien ! pleurez, m. f , le bon Dieu ne vous le defend pas, Notre Seigneur a pleuré sur la tombe de son ami Lazare. Mais ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance, nous dit S. Paul. Oui, votre douleur, votre tristesse doit être mêlée d'espérance, et c'est le second sentiment qui doit remplir votre cœur tandis que nous allons nous acheminer vers le cimetière.

II

Les morts qui dorment là-bas ne sont pas morts tout entiers. Vous avez confié leur corps au cimetière, mais leur âme, cette âme qui vous aimait, qui vous parlait par leur bouche, qui vous écoutait avec leurs oreilles, qui vous regardait à travers leurs yeux, leur âme, la meilleure partie d'eux-mêmes, vous ne l'avez pas enfermée dans le cercueil où vous avez couché leur corps. Elle est sortie de celui-ci, comme un locataire s'éloigne d'une maison devenue inhabitable et qui s'écroule ; elle est retournée à Dieu son Créateur. Et si tout à l'heure l'ange qui garde la tombe de vos défunts et protège leur dernier sommeil daignait vous apparaître, comme l'ange de la Résurrection apparut aux saintes femmes le matin de Pâques, il vous répéterait ce que ce dernier disait à Marie-Madeleine et à ses compagnes : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Celui que vous pleurez n'est pas ici, il est près de Dieu, c'est là que vous le retrouverez quand, à votre tour, vous quitterez ce monde. »

III

Nos défunts ne sont pas morts tout entiers, j'ajoute que nous n'en sommes pas séparés complètement. Nous pouvons continuer d'entretenir avec eux des relations. Eux peuvent prier pour nous. Ils le peuvent s'ils sont au ciel, ils le peuvent même s'ils sont en purgatoire, car, incapables d'y rien obtenir pour eux-mêmes, ils peuvent intercéder pour nous. Certains saints, dans des apparitions, affirment qu'ils voient de l'autre monde ce que nous faisons, qu'ils sont au courant de ce qui nous intéresse. Plusieurs affirment même qu'avec la permission de Dieu ils peuvent revenir au milieu de nous, rentrer sous le toit qui les abritait de leur vivant, parcourir les rues qu'ils parcouraient jadis et se mêler invisibles à ceux qu'ils ont laissés sur la terre. Et qui sait, m. f., si ce soir, tandis que vous prierez pour eux et tout à l'heure pendant que vous serez sur leurs tombes, ces saintes âmes ne voltigeront pas à nos côtés, nous remerciant et nous bénissant des prières que nous dirons pour elles ? Ce n'est pas de foi, mais les saints anges ne nous environnent-ils pas de toutes parts et ne nous suivent-ils pas invisiblement partout où nous allons ? Et le mauvais riche, dans l'évangile, ne demande-t-il pas à Dieu de retourner sur la terre afin de presser ses frères d'y vivre plus saintement qu'il ne l'a fait lui-même ? Si nos morts peuvent nous venir en aide, de notre côté nous pouvons en faire autant en leur faveur. Durant leur dernière maladie, quand vous les voyiez souffrir, vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour les soulager. Eh bien ! ce que vous ne pouvez plus faire pour leur corps, vous le pouvez encore pour leur âme en priant pour eux.

IV

Enfin, m. f., une troisième pensée qui doit adoucir votre tristesse, c'est que ces chers disparus nous les reverrons. Oui, nous n'en sommes séparés que momentanément. Un jour viendra, bientôt peut-être, où à notre tour nous quitterons ce monde. Notre corps ira au cimetière rejoindre le leur, notre poussière se mêlera à leur poussière et, après n'avoir fait qu'un cœur et qu'une âme pendant cette vie, la mort qui nous avait séparés momentanément nous réunira à eux dans un enlacement plus étroit qu'il ne le fut jamais ici-bas. Quant à notre âme, elle ira rejoindre la leur au ciel pour être heureuse avec eux au pied du trône de Dieu, d'un bonheur qui sera sans mélange et sans fin. Ainsi soit-il.

## UN TRIDUUM DES MORTS

### I

#### NOTRE-DAME AUXILIATRICE DU PURGATOIRE

Mes frères,

Il n'est aucune de ses tristesses que le peuple chrétien ne confie à la T. S. Vierge. Elle est pour lui la *Santé des Infirmes, Salus Infirmorum,* et il lui recommande ses malades ; le *Refuge des pécheurs, Refugium peccatorum,* et il l'intéresse au salut des pauvres âmes tombées ; la *Consolatrice des affligés, Consolatrix afflictorum,* et il se réconforte sur son cœur dans toutes peines. Ainsi, dans toutes les circonstances douloureuses de la vie, c'est à Marie que nous avons instinctivement recours.

Dans ces conditions, comment la pensée ne nous serait elle pas venue de chercher consolation auprès d'elle dans les plus grandes tristesses de la vie, dans les deuils ? Les deuils n'ont-ils pas assombri l'enfance, la jeunesse et la vie de cette petite fille, de cette épouse et de cette mère, orpheline dès le bas âge, veuve si tôt de S. Joseph, et qui perd son enfant dans des circonstances épouvantables, au moment où il est son soutien et sa gloire ? Quand elle descend du Calvaire, les yeux rougis de larmes et gonflés de douleur, absolument seule désormais sans son époux et sans son Fils, n'incarne-t-elle pas pour nous, dans toute sa désolation, la tristesse des deuils ?

Et surtout, comment notre piété chrétienne ne lui aurait-elle pas recommandé nos chers disparus ? La douleur de nos deuils n'est pas faite seulement du grand vide de la brusque séparation. Il y entre de l'inquiétude sur le sort de nos défunts, de la souffrance à la pensée que leur âme traverse sans doute dans les flammes expiatrices du purgatoire des affres plus terribles que celles de l'agonie, de l'abattement devant notre impuissance à les soulager aussi efficacement et aussi promptement que le voudraient nos désirs.

Aussi, dans cette tristesse comme dans les autres, c'est vers elle qui est notre vie, notre douceur et notre espoir, *vita, dulcedo et spes nostra,* que s'est tourné le cœur chrétien. C'est dans la prière à Marie que nous avons mis notre confiance pour le soulagement de nos chères âmes. Car elle est pour nous *la Reine du purgatoire, Notre-Dame des Suffrages, Notre-Dame Auxiliatrice du purgatoire,* suivant les vocables consacrés par la piété chrétienne.

Pour rendre plus éclairée et plus efficace cette confiance, il sera bon de nous rappeler les titres de la royauté de Marie dans le purgatoire et l'exercice de cette royauté.

#### I. — *Les titres de sa royauté*

Notre cœur a-t-il vraiment raison quand il nous jette, dans nos deuils, à genoux, les mains jointes, devant l'autel de Marie ? Si puissante qu'elle soit, cette Reine du ciel et de la terre a-t-elle aussi plein pouvoir dans le royaume du purgatoire ? Maintenant qu'a sonné l'heure de la justice, notre Mère peut-elle interjeter avec chance de succès l'appel à la miséricorde ?

Certes ! et nous ne pouvons en douter un seul instant. Nous savons bien que sa royauté s'étend aussi loin que la royauté de Dieu. Sans doute, ce n'est pas pour elle un apanage ni de naissance ni de conquête, puisqu'elle n'est pas de race divine, mais sortie comme nous des rangs de l'humanité. Pourtant, depuis que Dieu a fait alliance avec elle au jour de l'Annonciation, depuis qu'il l'a choisie pour mère, qu'il se l'est associée dans toute son œuvre de rédemption et de sanctification du monde, il en a fait du même coup avec lui, par privilège et par grâce, la Reine de tout l'univers, du purgatoire aussi bien que du ciel et de la terre : *Beata Virgo purgatorii dominium tenet* [1].

Et ceux qui peuplent cette partie de son royaume appartiennent, comme les habitants du ciel et de la terre, à la grande famille des âmes dont elle est la Mère et qui s'appelle l'Eglise. Si nous parlons d'Eglise militante de la terre, d'Eglise souffrante du purgatoire, d'Eglise triomphante du ciel, ce n'est pas qu'elles soient des Eglises différentes, étrangères les unes aux autres, originaires de souche indépendante. Ces mots ne font que désigner les différentes conditions où se trouvent les âmes toutes créées par Dieu, toutes enfantées à la vie par lui, toutes sauvées et sanctifiées par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec le concours et par le ministère de Marie, corédemptrice du monde et médiatrice de toutes les grâces.

Marie est donc bien Reine du purgatoire et Mère des âmes souffrantes. Elle doit y déployer son pouvoir et y faire rayonner sa bonté. Et les saints ont raison de lui prêter, comme tant d'autres de nos saints livres, ces paroles de l'Esprit-Saint : « Je pénétrerai dans les régions de la terre ; j'inspecterai tous ceux qui y dorment le sommeil qui sera suivi de l'éternel réveil ; et j'illuminerai des doux rayons de ma bonté tous ceux qui espèrent dans le Seigneur. » (Eccl., XXIV, 45).

Et même, ne pouvons-nous pas ajouter que des trois provinces de son immense royaume : le ciel, le purgatoire et la terre, c'est le purgatoire qui est en quelque sorte son fief, son douaire, son domaine ?

Au ciel, si elle peut aimer sans restriction, en plénitude et dans la joie puisque c'est la patrie des saints, pourtant elle ne trouve pas à exercer cette miséricorde qui est si bien dans ses attributions, puisque pour ces bienheureux il n'y a plus ni douleurs ni deuil ; sur la terre, dans cette vallée de larmes, *in hac lacrymarum valle,* certes, il y a pour son cœur maternel à venir en aide, à consoler, à soigner, mais presque toujours dans l'amour qui l'y porte se mêle un sentiment de pitié, de compassion, de commisération, de réprobation aussi, parce qu'elle a affaire le plus souvent à des

[1] S. Bernardin de Sienne.

pécheurs ; entre le ciel et la terre, le purgatoire est comme une région intermédiaire ; les âmes qui l'habitent sont des âmes saintes et pourtant souffrantes, elle peut y aller et de tout son amour et de toute sa miséricorde. Et voilà pourquoi il nous semble qu'elle soit marquée par sa prédestination pour présider aux destinées des âmes souffrantes, qu'elle ait reçu leur territoire en apanage, qu'elle soit surtout la Reine du purgatoire.

### II. — *L'exercice de sa royauté*

Et le rôle d'une reine, sa manière d'exercer son autorité, son seul pouvoir exécutif, n'est-ce pas de faire grâce, de visiter son royaume avec un sourire de bonté, de laisser sur son passage de la joie et du bonheur ? Marie règne donc sur le purgatoire pour soulager et délivrer. Et pour cela, elle intercède auprès de son Fils avec toute l'autorité de sa prière de mère toujours écoutée ; elle offre ses innombrables satisfactions personnelles inemployées d'immaculée et de toute sainte ; elle puise dans les réserves infinies de la communion des saints dont elle est la trésorière, comme de toutes les grâces de Dieu.

Alors, comprenons l'enthousiasme de la poésie des saints quand ils nous parlent de la bienfaisante intervention de la Sainte Vierge en faveur des âmes du purgatoire. « Dès que le saint nom de Marie résonne en ce milieu de douleur, écrit Denys le Chartreux, il apporte un soulagement semblable à celui que procureraient à un pauvre malade de douces paroles de consolation. » « Ses prières, dit à son tour un autre pieux et savant écrivain [1], sont pour les âmes souffrantes comme une rosée qui descend dans les flammes et en tempère les ardeurs intolérables. » Marie elle même le déclarait dans une de ses révélations à sainte Brigitte : « Il n'y a pas de peine dans le purgatoire qui ne soit rendue plus légère par mes prières [2]. »

Ces pieux auteurs et ces saints nous parlent même de grâces plus larges, d'amnisties plus étendues, obtenues par la Reine du purgatoire à l'occasion des plus grands anniversaires de sa vie ou de la vie de Notre-Seigneur. C'est ainsi que chaque année, pendant la nuit de Noël, anniversaire de sa glorieuse maternité, elle visiterait le purgatoire accompagnée d'une multitude d'anges, pour y opérer la délivrance d'un grand nombre d'âmes [3]. Aux fêtes de Pâques, elle mettrait fin à l'exil de beaucoup de ses enfants, pour commémorer la délivrance des justes et des patriarches de l'Ancienne Loi, lors de la résurrection de son divin Fils [4]. Dans une seule fête de son Assomption, pour célébrer l'anniversaire de son entrée triomphale au ciel, elle aurait fait monter au paradis plus d'âmes que la ville de Rome ne contenait d'habitants [5].

Evidemment, ces révélations, ces visions des saints, ne sont pas des articles de foi qui s'imposent à notre croyance. Mais pourquoi les accueillir avec un scepticisme souriant, quand nous voyons l'Eglise, à certains grands anniversaires, comme en 1925 pour l'anniversaire solennel périodique de la naissance de Notre Seigneur, ou comme en 1929 pour le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du Souverain Pontife, ou comme en 1933 pour le dix-neuvième centenaire de la Rédemption, offrir à ses fidèles et par eux aux âmes de leurs défunts l'indulgence extraordinaire du Jubilé, qui est aussi la grâce de toutes les peines dues à leurs péchés ?

Quoi d'étonnant, après tout, que l'Eglise triomphante du ciel et la Reine de cette Eglise, qui est en même temps la Reine de l'Eglise souffrante, tienne à marquer elle aussi ses anniversaires les plus célèbres, par ces larges amnisties dont nous parlent ces révélations ?

Aussi bien, quoi qu'il en soit, ce dont nous ne pouvons douter, c'est du pouvoir qu'a Marie sur le royaume du purgatoire et de la miséricorde compatissante qu'elle y témoigne à nos pauvres âmes souffrantes. Et cela ne suffit-il pas pour que nous lui recommandions, en pleine confiance, nos chers défunts ?

* *

Le résultat assuré de ce recours à Marie, c'est son intervention toujours exaucée en faveur de nos défunts, comme en témoigne l'histoire des âmes, par exemple l'histoire encore relativement récente que nous lisons dans la vie du P. Baumann [1].

Un célèbre converti, le P. Hermann, avait eu la douleur de perdre sa mère dans des circonstances vraiment angoissantes. Jusqu'au bout, elle avait refusé d'embrasser la religion chrétienne et s'était obstinée dans son judaïsme. Navré, son malheureux fils écrivait : « Ma pauvre mère est morte... et je reste dans l'incertitude. Cependant on a tant prié que nous devons espérer qu'il s'est passé entre son âme et Dieu, dans ses derniers moments, quelque chose que nous ne connaissons pas. »

Un jour que le P. Hermann confiait au saint Curé d'Ars son inquiétude sur le salut de sa chère mère morte sans la grâce du baptême, l'homme de Dieu lui répondit : « Espérez ! Espérez ! Vous recevrez un jour en la fête de l'Immaculée-Conception une lettre qui vous apportera de grandes consolations. »

Six ans plus tard, en la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre 1861, le P. Hermann recevait par l'intermédiaire d'un Père Jésuite la lettre suivante d'une personne, morte depuis en odeur de sainteté :

« Le 18 octobre, après la sainte communion, je me trouvais dans un de ces moments d'union intime avec Notre-Seigneur, où il me fait si délicieusement sentir sa présence dans le Sacrement de son amour, que la foi ne me semble plus nécessaire pour y croire. Au bout de quelques instants, il me fit entendre sa voix et voulut bien me donner quelques explications relatives à une conversation que j'avais eue la veille. Je me rappelais alors que, dans cette conversation, une de mes amies m'avait manifesté son étonnement de

[1] Navarin.
[2] D'après Louis de Blois.
[3] Denys le Chartreux.
[4] Gerson.
[5] S. Pierre Damien, d'après une révélation.

[1] *Mon frère le Dominicain*, par Emile Baumann, p. 29-34.

ce que Notre-Seigneur, qui avait promis d'accorder tout à la prière, était cependant demeuré sourd à celles que le R. P. Hermann lui avait tant de fois adressées pour obtenir la conversion de sa mère ; sa surprise allait presque jusqu'au mécontentement, et j'avais eu de la peine à lui faire comprendre que nous devions adorer la justice de Dieu et ne pas chercher à pénétrer ses secrets. J'osais demander à mon Jésus comment il se faisait que lui, qui était la bonté même, ait pu résister aux prières du P. Hermann et ne pas lui accorder la conversion de sa mère. Voici sa réponse :

« Pourquoi Anna veut-elle toujours sonder les secrets de ma justice et cherche-t-elle à pénétrer les mystères qu'elle ne peut comprendre ? Dis-lui que je ne dois ma grâce à personne, que je la donne à qui me plaît, et qu'en agissant ainsi je ne cesse pas d'être juste, et la justice même. Mais qu'elle sache aussi que, plutôt que de manquer aux promesses que j'ai faites à la prière, je bouleverserais le ciel et la terre, et que toute prière qui a ma gloire et le salut des âmes pour objet est toujours exaucée quand elle est revêtue des qualités nécessaires. » Il ajouta : « Et pour donner une preuve de cette vérité, je veux bien te faire connaître ce qui s'est passé au moment de la mort de la mère du P. Hermann. »

« Mon Jésus m'éclaira alors d'un rayon de sa divine lumière et me fit connaître ou plutôt me fit voir en lui ce que je veux essayer de raconter. Au moment où la mère du P. Hermann était sur le point de rendre le dernier soupir, alors qu'elle paraissait privée de connaissance, presque sans vie, Marie, ma bonne Mère, s'est présentée devant son divin Fils, et se prosternant à ses pieds elle lui dit :

« Grâce, pitié, ô mon Fils, pour cette âme qui va périr ! Encore un instant et elle sera perdue, perdue pour l'éternité. Faites, je vous en conjure, pour la mère de mon serviteur Hermann ce que vous voudriez qu'il fît pour la vôtre, si elle était à sa place, et que vous fussiez à la sienne. L'âme de sa mère est son bien le plus cher ; mille fois il me l'a consacrée ; il l'a confiée à la tendresse, à la sollicitude de mon cœur. Pourrais-je souffrir qu'elle périsse ? Non, non, cette âme est mon bien ; je la veux, je la réclame comme un héritage, comme le prix de votre sang et de mes douleurs au pied de votre croix. »

« A peine la divine suppliante avait-elle cessé de parler qu'une grâce forte, puissante, s'échappa de la source de toutes les grâces, du Cœur adorable de notre Sauveur et vint illuminer l'âme de la pauvre juive et triompher instantanément de son opiniâtreté et de ses résistances. Cette âme se tourna aussitôt avec une amoureuse confiance vers Celui dont la miséricorde la poursuivait jusqu'entre les bras de la mort et lui dit : « O Jésus, Dieu des chrétiens, Dieu que mon fils adore, je crois, j'espère en vous, ayez pitié de moi. »

« Dans ce cri entendu de Dieu seul, et qui partait des plus intimes profondeurs du cœur de la mourante, étaient renfermés le regret sincère de son obstination et de ses fautes, le désir du baptême, la volonté expresse de le recevoir et de vivre selon les règles et les préceptes de notre sainte religion, si elle avait pu revenir à la vie.

« Cet élan de foi et d'espérance en Jésus fut le dernier sentiment de cette âme ; au moment où elle le faisait monter vers le trône de la miséricorde, les faibles liens qui la retenaient se brisaient et elle tombait aux pieds de Celui qui avait été son Sauveur avant d'être son Juge. Après m'avoir montré toutes ces choses, Notre-Seigneur ajouta : « Fais connaître cela au P. Hermann ; c'est une consolation que je veux accorder à ses longues douleurs, afin qu'il bénisse et fasse bénir partout la bonté du cœur de ma Mère et sa puissance sur le mien. »

* *

Que pareils exemples suffisent pour aider notre foi, sans exiger que la Sainte Vierge renouvelle dans tous les cas de semblables révélations qui diminueraient le mérite de cette foi. N'est-ce pas assez de savoir que la Sainte Vierge est mère, mère des âmes du purgatoire et la nôtre, que cette mère a tout pouvoir dans le purgatoire, pour lui faire confiance et ne pas douter une seconde qu'elle ne soit maternellement secourable à nos disparus ? Ainsi soit il.

---

## II

### LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU PURGATOIRE

Mes frères,

Comment mettre largement à profit, en faveur de nos disparus, la puissance et la bonté de la Reine du purgatoire ? En d'autres termes, quelles doivent être nos pratiques de dévotion à la Reine du purgatoire ?

### I. — *Pour nos défunts*

Déjà apparaît une conclusion évidente : celle de mettre la prière à Marie au nombre des suffrages par lesquels nous pouvons aider les âmes du purgatoire, à côté de nos bonnes œuvres, des indulgences, de la sainte messe.

Une première pratique élémentaire, que j'appellerai volontiers le premier degré de la dévotion à la Reine du purgatoire, c'est donc de la prier pour nos défunts.

De cette prière l'Eglise nous donne l'exemple et la formule dans son office des morts, par exemple dans l'oraison du missel pour les frères, les proches et les bienfaiteurs : « O Dieu, qui aimez à pardonner aux pécheurs, nous demandons à votre clémence que par l'intercession de la Bienh. Marie toujours Vierge et de tous les saints, nos frères, nos proches et nos bienfaiteurs qui sont sortis de ce monde, soient réunis avec eux dans l'éternelle béatitude. »

Sans appartenir à la liturgie où elle ferait pourtant un magnifique pendant au *Dies iræ*, la touchante supplique du *Languentibus in purgatorio* est assez en usage pour traduire la pensée et les sentiments de l'Eglise. Œuvre de Jean de Langoueznou, Abbé de Landevenec, au XIVe siècle, elle se répandit vite dans de nombreuses Eglises. Aujourd'hui encore on la chante au cimetière après la sépulture, dans certaines contrées, ou aux bénédictions du St-Sacrement comme motet à la Sainte Vierge pendant le mois de novembre.

« A ceux qui souffrent en purgatoire, dit cette prière, à ceux que purifie la flamme ardente et qui subissent des tourments si durs, daigne votre compassion subvenir, ô Marie.

« Fontaine ouverte à tous, où s'effacent les péchés, vous secourez chacun, n'éconduisez personne ; vers les morts qui gémissent en leurs supplices sans trêve, étendez votre main, ô Marie.

« Vers vous pieusement soupirent les trépassés, en leurs désirs de voir finir leurs maux, pour contempler vos traits si doux et goûter près de vous les joies éternelles, ô Marie.

« Accourez, Mère, à leurs gémissements, ayez pour eux des entrailles de pitié; obtenez de Jésus que par ses blessures il daigne les guérir, ô Marie.

« Vous êtes la loi des justes,... le salut de ceux qui espèrent en vous. Entendez les voix nombreuses qui vous supplient d'apaiser votre Fils, d'en obtenir la récompense céleste pour leurs amis et leurs frères, ô Marie.

« Toute bonne, voyez aux pieds du Juge couler nos larmes ; puissent-elles par vous bientôt éteindre l'ardeur de la flamme vengeresse qui les empêche de s'unir aux chœurs angéliques, ô Marie.

« Et lorsque se fera le sévère examen au terrible jugement de Dieu, implorez votre Fils qui sera notre Juge, pour qu'avec les saints soit notre partage, ô Marie. Ainsi soit-il. »

Il existe aussi nombre d'invocations et de prières indulgenciées à Marie, en faveur des âmes du purgatoire. Ces prières nous sont connues depuis notre enfance : « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. O glorieuse Vierge Marie... O Marie, Mère de Dieu et Mère de Miséricorde, priez pour nous et pour les fidèles trépassés. » (100 jours, une fois par jour). « Notre-Dame de Montligeon, priez pour les âmes délaissées du purgatoire... etc.... » Elles sont les oraisons jaculatoires toutes désignées des âmes ferventes pendant ce mois de novembre.

Et entre toutes ces prières, il y a surtout la prière royale, le Rosaire, reine des prières à Marie, comme la rose est la reine de nos jardins. Pour favoriser et encourager l'usage du chapelet, l'Eglise l'a enrichi d'indulgences qu'on peut dire, à la lettre, incalculables : indulgences de Sainte Brigitte, indulgences des Pères Croisiers, indulgences du Saint Rosaire. Ce sont de vrais trésors à la portée de la main : aussi la Vén. Mère Françoise du Saint-Sacrement, qui avait une grande dévotion en faveur des âmes du purgatoire, avait coutume d'appeler son Rosaire son aumônier. Pour ne pas y puiser, il faudrait être bien distrait ou fort oublieux de ses disparus.

Pour nos défunts comme pour nous, l'*Ave Maria* reste la plus efficace et la plus populaire des prières. Au lendemain de la mort du noble chrétien que fut René Bazin, Geneviève Duhamelet donnait de lui ce souvenir dans une de nos feuilles catholiques[1] :

« Il y a quelques années, j'avais la joie de rencontrer René Bazin et de lui dire avec une respectueuse gratitude tout le bien que faisait son œuvre. — « Oh ! me dit il en me fixant de son œil bleu, si pénétrant et si pur, quand on arrive à mon âge, on a besoin de se dire cela. Si je n'avais derrière moi qu'une œuvre mauvaise ou simplement indifférente, comme j'aurais peur !... » Et comme je lui répétais combien les jeunes filles dont je m'occupais aimaient ses livres, il ajouta : — « Que chacune d'elles, que chacun de mes lecteurs dise un *Ave Maria* pour moi quand je n'y serai plus, et je serai récompensé. Dites-le. »

Cet authentique et grand chrétien avait bien choisi sa récompense.

## II. — *Pour nous*

La pensée de nos défunts nous rappelle qu'un jour leur sort sera le nôtre. Et peut-être ceux que nous avons aimés oublieront ils de nous continuer par delà le tombeau une véritable affection, une *efficace* reconnaissance. Ne pouvons-nous dès à présent nous ménager l'intervention de la Vierge fidèle ?

Ceux qui portent avec piété depuis leur enfance, depuis leur première communion, le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, connaissent et espèrent pour leur pauvre âme le privilège « dit du Samedi ».

Ce privilège aurait son origine dans une apparition de la T. S. Vierge au pape Jean XXII. Dans cette apparition, Marie aurait assuré à l'auguste voyant qu'elle descendrait au purgatoire le samedi après la mort de ceux qui auraient porté son scapulaire et qu'elle les délivrerait de leur détention.

On peut révoquer en doute l'authenticité de la Bulle où il est fait mention pour la première fois de ce privilège.

Dans cette instruction qui se réduit aux grandes lignes de la dévotion à la Reine du purgatoire, il ne peut être question de refaire l'historique ni la critique des discussions qu'elle a soulevées[1]. Une chose reste acquise au sujet de l'indulgence sabbatine : c'est le décret de la Sainte Inquisition, promulgué sur l'ordre de Paul V et approuvé depuis par la Congrégation des Indulgences :

« Qu'il soit permis aux Pères Carmes de prêcher que le peuple peut *croire pieusement* à l'assistance attendue des Frères et Confrères de la Sodalité de la Bienh. Vierge Marie du Mont Carmel, à savoir, que cette Bienheureuse Vierge aidera de ses prières continuelles, de ses suffrages et de ses mérites et d'une protection spéciale, après leur mort, *principalement le jour du samedi* (jour qui lui est consacré par l'Église), les Frères et les Confrères décédés en charité, à condition qu'ils aient pendant leur vie porté le scapulaire, gardé la chasteté propre à leur état, récité le Petit Office, ou, s'ils ne le peuvent faire, qu'ils aient observé les jeûnes de l'Eglise et se soient abstenus de chair les mercredis et les samedis, à moins que la fête de Noël ne tombe un de ces jours. »

Ce n'est pas un *article de foi,* c'est une *pieuse* croyance, favorisée par l'Eglise. Cela ne suffit-il pas quand on sait à quoi s'en tenir sur la bonté miséricordieuse de sa Mère du ciel ?

* *

Dans le beau cantique à la Sainte Vierge : *Je mets ma confiance,* nous adressons à Marie cette prière :

**Sainte Vierge Marie,**
**Asile des pécheurs,**
**Prenez part, je vous prie,**
**A mes justes frayeurs.**
**Vous êtes mon refuge :**
**Votre Fils est mon roi,**
**Mais il sera mon juge.**
**Intercédez pour moi.**

Oui, c'est jusqu'à cette dernière minute, qui doit fixer irrévocablement notre sort, que se poursuivra en notre faveur l'intercession de notre Mère. Une mère ne peut pas abandonner son enfant ; elle ne peut pas le voir souffrir sans alléger sa peine. Tant qu'elle pourra quelque chose, et dans

[1] *Vie catholique,* 30 juillet 1932.

[1] Voir J.-B. Terrien, *La Mère des Hommes,* t. II, p. 332.

la mesure où elle le pourra, elle interviendra pour eux.

Prions-la pour nos défunts, prions-la pour nous, pour l'heure de notre mort et son au-delà de purifications et d'expiations. Ainsi soit-il.

---

## III

### LA PARFAITE DÉVOTION A NOTRE-DAME DU PURGATOIRE

Mes frères.

Prier Marie de s'intéresser au sort de ceux que nous pleurons, est-ce le seul moyen que nous ayons de mettre à profit et sa bonté miséricordieuse et l'immense pouvoir dont elle jouit dans le purgatoire ?

Quand nous lui avons crié dans notre prière et dans notre inquiétude : « O Marie, Mère de Dieu et Mère de miséricorde, priez pour nous et pour les fidèles trépassés, » l'avons-nous mise à même de disposer de tout son crédit en faveur de ces fidèles trépassés ? En un mot, la dévotion à Notre-Dame des Suffrages trouve-t-elle sa dernière expression dans la prière à la Vierge pour nos défunts ?

Non, ce n'est là que pratique élémentaire de cette dévotion, le premier degré de la dévotion à la Reine du purgatoire.

De cette dévotion, il existe une forme meilleure, plus haute, parfaite. Nous la trouvons pratiquée par tous ceux qui ont été pitoyables aux âmes souffrantes, prêtres, religieux, laïques ; par exemple, pour nous en tenir à des serviteurs et à des servantes de Dieu plus proches de nous : un saint curé d'Ars, la Mère Marie de la Providence, fondatrice des Auxiliatrices du purgatoire, le célèbre industriel du Val des Bois, Léon Harmel. Et celui qui fut, en nos temps modernes, l'incomparable Docteur de la T. S. Vierge, le Bienh. de Montfort, en a donné la formule exacte dans son admirable traité de *La vraie dévotion à la Sainte Vierge*.

Apprenons donc la *nature,* la *beauté* et la *légitimité* de cette parfaite dévotion.

#### I. — *Sa nature*

Elle consiste, non pas seulement à la prier pour nos défunts, mais encore à faire entre ses mains l'abandon de toutes nos satisfactions, de toutes nos indulgences, — celles applicables aux défunts évidemment, — de tous nos suffrages passés, présents et futurs, pour qu'elle en dispose à son gré en faveur des âmes du purgatoire.

Dans presque toutes nos œuvres, il y a une part de peine, de fatigue, de sacrifice. Dieu l'a annexée depuis le péché à notre devoir quotidien, comme moyen de payer la peine temporelle due à nos fautes : « Désormais tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » C'est ce que les théologiens appellent la valeur satisfactoire de nos œuvres ou nos satisfactions ; de ces satisfactions, qui auraient été la rançon de la peine due à nos péchés, nous nous dépossédons entre les mains de Marie, pour qu'elle en fasse la rançon de la peine que subissent les âmes du purgatoire.

A certaines prières, à certaines pratiques, à certaines bonnes œuvres, l'Eglise a attaché de nombreuses indulgences, partielles ou plénières, c'est-à-dire la remise en partie ou totale de ces peines qu'il nous reste à purger après nos péchés pardonnés. Le péché, même absous, exige pénitence, comme nous l'impose et nous le rappelle la pénitence sacramentelle donnée par le prêtre quand nous allons nous retirer du confessionnal. Beaucoup de ces indulgences sont applicables aux défunts ; nous y renonçons pour que Marie les applique selon son bon plaisir.

Quand nous entrerons à notre tour dans l'éternité, ceux qui nous ont connus et aimés prieront pour le repos de notre âme. Les prières, les messes qu'ils feront célébrer, leurs bonnes œuvres constitueront toute une somme de suffrages dont nous devrions être les bénéficiaires dans notre purgatoire. Ces suffrages, par avance, tandis que nous sommes encore vivants, nous les aliénons au bénéfice des âmes souffrantes qu'il plaira à Marie de soulager d'abord.

Ainsi, satisfactions, indulgences, suffrages, en un mot tout ce qui a valeur de réparation du péché et dont nous pouvons nous défaire au profit d'autrui, tout cela, nous le donnons à la T. S. Vierge, sans condition, à charge d'en disposer au mieux des intérêts de Dieu et du salut éternel des âmes. Comme les femmes de la Bretagne qui filaient leur quenouille pour constituer la rançon de Duguesclin, nous prions, nous peinons, nous travaillons au jour le jour pour réunir la rançon avec laquelle Marie achètera à la justice divine les âmes dont l'entrée au ciel intéresse davantage la gloire de Dieu. Nous fournissons les immenses réserves de la communion des saints qui lui permettront de faire plus larges, dans son royaume du purgatoire, ses libéralités de Reine et de Mère.

#### II. — *Sa beauté*

Ce simple énoncé, si résumé soit-il, peut vous faire entrevoir la beauté d'une pareille forme de dévotion à la Reine du purgatoire.

Car, évidemment, une telle renonciation volontaire à ses droits, comme tout renoncement volontaire, suppose qu'un autre amour, supérieur à l'amour de soi, l'inspire et le réalise : la charité divine qui est la mesure de toute notre vie.

Charité envers le prochain : «... Pour cette pratique on exerce envers lui la charité d'une manière éminente, puisqu'on lui donne par les mains de Marie tout ce qu'on a de plus cher, qui est la valeur satisfactoire et impétratoire de toutes ses bonnes œuvres, sans excepter la moindre bonne pensée et la moindre petite souffrance. On consent que ce qu'on a acquis et ce qu'on acquerra jusqu'à la mort de satisfaction, soit, selon la volonté de la Sainte Vierge, employé... à la délivrance des âmes du purgatoire. N'est-ce pas là aimer son prochain parfaitement ? N'est-ce pas là être le

véritable disciple de Jésus-Christ, qu'on reconnaît par la charité ? N'est-ce pas là le moyen de délivrer les âmes du purgatoire, sans presque faire rien autre chose que ce que chacun est obligé de faire dans son état ? [1]. »

Charité envers le prochain... et en définitive charité envers Dieu, puisque l'une et l'autre ne font qu'un.

C'est en effet « un excellent moyen pour faire en sorte que la valeur de toutes nos bonnes œuvres soit employée à la plus grande gloire de Dieu. Presque personne n'agit pour cette plus grande gloire (dont S. Ignace avait fait son mot d'ordre : *ad majorem Dei gloriam)* quoiqu'on y soit obligé, soit parce qu'on ne connaît pas où est la plus grande gloire de Dieu, soit parce qu'on ne la veut pas. Mais la Sainte Vierge, à qui on cède la valeur... de ces bonnes œuvres, connaissant très parfaitement où est la plus grande gloire de Dieu et ne faisant rien que pour la plus grande gloire de Dieu... (celui qui a tout donné à Marie) peut dire hardiment que la valeur de toutes ses actions, pensées et paroles est employée à la plus grande gloire de Dieu... Peut-on trouver rien de plus consolant pour une âme qui aime Dieu d'un amour pur et sans intérêt, et qui prise plus la gloire de Dieu et ses intérêts que les siens ? [2]. »

Et il faudrait parler encore de l'enrichissement que prennent nos pauvres œuvres humaines d'être présentées par Marie.

Mais déjà puisque, selon le mot de S. Jean de la Croix, nous serons jugés sur l'amour, quel avantage représente pour nous cet abandon volontaire inspiré par l'amour !

Pourtant c'est ici que certaines âmes prennent peur : « Alors, une fois que j'aurai consacré à Marie la valeur de toutes mes bonnes œuvres, que je lui en aurai abandonné l'application, une fois que je lui aurai laissé un entier et plein droit d'en disposer, sans exception, selon son bon plaisir, alors je ne devrai plus me permettre de formuler aucune intention particulière, je n'aurai plus le droit de prier pour tous ceux qui se recommandent à moi, je serai même dans l'impossibilité de venir en aide aux âmes qui me sont les plus chères et à qui je suis si grandement redevable, à l'âme de mes parents, de mes amis, de mes bienfaiteurs ? » Et sur ces derniers mots, sur ce souvenir ému donné aux siens, l'objection hausse le ton, elle prend des airs de difficulté insoluble, elle semble dire : « Non, ce n'est pas possible. Une dévotion qui fait si peu de cas de nos affections les plus chères n'est plus humaine ; une dévotion qui nous désintéresse de nos obligations les plus sacrées n'est plus divine. Ni notre cœur ne peut l'accepter, ni Dieu ne peut la bénir. »

Je n'exagère rien. Ce n'est pas seulement comme une question, avec le désir de voir éclairer un point obscur ; c'est parfois sur un ton d'indignation et de réprobation que l'on pose la difficulté. Cela suffit, semble-t-il à ces personnes, à juger la parfaite consécration à la Sainte Vierge.

Le Bienh. de Montfort avait dû se buter à cette objection, puisqu'il a pris la peine de la résoudre dans son *Traité* (no 132), et il semble qu'il devrait suffire de renvoyer sans plus ces âmes indignées à la calme et confiante réponse du saint auteur.

Pourtant revenons-y.

### III. — *Sa légitimité*

D'abord, Marie prie à nos intentions particulières.

On se demande comment pareille difficulté peut surgir à l'esprit. Elle semble dénuée de toute vraisemblance. Ce n'est rien d'autre qu'une vaine chimère.

Car enfin, quand bien même nous ne pourrions plus, après notre consécration, ni prier ni souffrir à telles intentions spéciales, ainsi qu'on le suppose, comment ne pas faire confiance à Marie qu'elle prendra en mains toutes les causes qui nous tiennent à cœur, en retour de l'abandon désintéressé que nous avons consenti de la valeur de toutes nos bonnes œuvres ? Comment ne pas comprendre du premier coup qu'elle gère notre petit avoir spirituel dans l'ordre de la charité établi par Dieu, qui hiérarchise nos affections et les devoirs qui en découlent, qui nous oblige à plus d'égards envers nos parents qu'envers l'étranger ? Comment même ne pas soupçonner, quand on connaît le cœur et le crédit de cette bonne Mère, qu'elle ajoute de ses propres trésors au maigre capital que nous avons remis entre ses mains ?

Penser autrement, ce serait, comme dit Montfort, « faire injure à la puissance et à la bonté de Jésus et de Marie, qui sauront bien assister nos parents, amis et bienfaiteurs, de notre petit revenu spirituel ou par d'autres voies. »

Voyons. Vous m'abandonnez votre fortune. Après coup, vos parents tombent dans la misère ou dans la gêne, et vous ne pouvez rien pour les aider. Croyez-vous que j'aurai le cœur assez mal placé que de ne pas me souvenir de vos générosités ni de subvenir à la détresse des vôtres ?

Alors, pour reprendre le raisonnement de Notre-Seigneur, si l'homme, tout mauvais qu'il est (Matth., VII, 11), se conduit de la sorte, ne serait-ce pas faire affront à Marie que de la supposer indifférente aux besoins spirituels de nos proches ?

Ainsi, même dans l'hypothèse où toute intention personnelle serait défendue après la consécration de tout son bien spirituel à Marie, nous n'aurions pas à nous inquiéter ni à nous faire scrupule du sort de nos parents ou de nos amis. Ce serait oublier la parole de Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne, qu'il répétait à sainte Thérèse d'Avila : « Occupe-toi des miens et je m'occuperai des tiens. Pense à moi et je penserai à toi. »

« O Marie, mère de miséricorde, écrivait le grand chrétien et le grand apôtre que fut Léon

[1] Bienh. de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Ste Vierge*, no 171.
[2] *Ibid.*, no 151.

Harmel, j'ai fait entre vos mains, en faveur des saintes âmes du purgatoire, l'entier abandon de mes œuvres satisfactoires pendant la vie et des suffrages qui me seront appliqués après la mort. Je ne me réserve que la compassion de votre cœur maternel [1]. »

Oui, cette grande réserve, plus grande que nos mérites, nous reste toujours : la compassion du cœur maternel de Marie.

Aussi bien, cette hypothèse ne repose sur rien, et après notre consécration nous pouvons prier à nos intentions particulières.

Rien en cela qui contredise ou rétracte notre consécration.

Par cette consécration, nous faisons profession de complète dépendance de la T. S. Vierge. Nous reconnaissons explicitement le domaine qu'elle a par grâce sur tout notre être et toute notre activité et nous élargissons ce domaine jusqu'à la constituer propriétaire de la valeur impétratoire et satisfactoire de nos bonnes œuvres dont nous pouvions auparavant disposer à notre gré. Tels sont l'esprit et la portée de cette consécration.

Mais prier la T. S. Vierge dans un but déterminé, à une intention particulière, pour une personne nommément désignée, ce n'est point sortir de cette dépendance ni se soustraire à ce domaine. Prier, c'est *demander,* et non pas *commander ;* prier, c'est *avouer son indigence* et non pas *se prévaloir d'une fortune qui assure une situation indépendante ;* prier, c'est *entrer dans les vues de la Providence* et non pas *prétendre changer ses desseins ;* en un mot, prier, c'est faire acte de *dépendance* et non pas d'*indépendance*.

Quand je prie pour le repos de l'âme de mon père, quand j'offre à cette intention mes œuvres, mes peines, mes souffrances, je dis équivalemment à la T. S. Vierge : « Ma bonne Mère, de par ma consécration, je n'ai plus rien ; vous êtes la propriétaire de tous mes mérites ; vous pouvez en disposer comme il vous plaît. A cause de cette indigence, j'ai humblement recours à vous qui possédez d'immenses trésors. Qu'il vous plaise de vous souvenir en faveur de mon père de la modeste contribution que j'apporte à vos richesses, encore que vous restiez complètement libre d'en disposer à votre gré. »

Oui, lors même que je ne renouvelle pas à Marie, dans ma prière, que l'application de mes bonnes œuvres dépend de sa volonté, — et il est inutile de le faire, c'est chose entendue ; je n'ai pas rétracté ma consécration sur ce point, — je ne sors pas de ma dépendance et je ne me soustrais pas au domaine de Marie, parce que la prière n'est pas un *ordre,* mais l'*expression d'un désir*.

Bien plus, loin de reprendre ma liberté, je fais un acte de dépendance, et voilà pourquoi non seulement nous pouvons, mais encore nous devons prier à nos intentions particulières.

[1] Cité par la *Vie Spirituelle,* décembre 1927.

C'est trop évident dans tous les cas où nos obligations de justice, de charité, d'état nous en font un devoir.

La question ici ne se pose même pas. Par ma consécration je ne donne et ne puis donner à Marie que ce qui m'appartient ou m'appartiendra. Ce qui n'est pas ma propriété, mais la propriété d'autrui, ne peut faire l'objet de ma consécration.

C'est ainsi que le prêtre ne dispose plus de l'intention d'une messe pour laquelle il a perçu des honoraires ; que les parents ont droit sinon à tant de prières, du moins à la prière de leurs enfants ; que, dans les congrégations, les religieux défunts ont pareillement droit à l'intention de telle messe ou de telle prière.

Puisque ces intentions ne nous appartiennent pas, elles ne tombent pas sous le coup de notre consécration, elles ne font pas partie de notre donation, elles ne sont pas comprises dans notre offrande.

Mais en dehors même de ces devoirs d'état, de charité et de justice, nous devons prier à nos intentions particulières, parce que cette pratique, loin qu'elle nous fasse sortir de notre *état* de dépendance, nous fait faire *acte* de dépendance. C'est la raison que souligne le Bienheureux de Montfort.

Sans doute, pour qui s'est consacré à Marie, comme pour tout chrétien, il est bon, utile, avantageux, de donner une intention particulière à ses prières. C'est une excellente méthode pour favoriser la ferveur. On prie mieux quand on a en vue une grâce qui nous tient au cœur. Mais surtout pour qui a tout donné à Marie en particulier, quel meilleur aveu de son indigence, de son dépouillement absolu, de l'aliénation radicale de tous ses mérites, si l'on a une fois compris ce qu'est la prière : une reconnaissance manifeste de sa *pauvreté* par le recours à la *richesse* de celui qu'on implore ! C'est rappeler à cette chère Mère et à cette divine Maîtresse que nous n'avons plus rien, que nous nous sommes désappropriés en sa faveur, que nous lui avons tout donné, puisque nous comptons sur elle pour la cause à laquelle nous l'intéressons. C'est, sous une autre forme, renouveler sa consécration.

* *

Mais alors, dira-t-on, que reste-t-il de l'abandon aux mains de la T. S. Vierge de la valeur de nos bonnes actions passées, présentes et futures ? N'est-elle pas un leurre, si nous pouvons prier, comme les autres, à nos intentions particulières ? Ne s'évapore-t-elle pas en fait dans le tour de passe-passe magique de ces explications ?

Non, elle ne s'évapore pas, elle demeure. Elle reste une profession de pauvreté en faveur du trésor de la T. S. Vierge, dispensatrice de toutes les grâces.

Que nous ne manquions de rien pour nous et pour les nôtres, c'est tout simplement la preuve qu'elle aussi comble au centuple ceux qui ont tout laissé pour la suivre. Encore une fois se réalise la

parole de S. Paul : « *Nihil habentes, et omnia possidentes.* » (II Cor., VI, 10). Nous n'avons plus rien en propre, mais nous possédons tout à notre disposition, tout le trésor de Marie.

## SUJETS DE CIRCONSTANCE

### Pour un Service de la Croix-Rouge

UN ACTE DE PATRIOTISME ET DE PIÉTÉ

Mes frères,

Ils avaient bien le sens patriotique et religieux, ces grands capitaines de l'Ancienne Loi qui sauvèrent l'honneur d'Israël au temps des Antiochus et des Demetrius.

Nous les voyons subir la guerre plutôt que la déclarer ; vainqueurs, ils n'oppriment jamais ; ils font ou acceptent des propositions de paix ; ils contractent des alliances avec les peuples voisins, afin que l'union de leurs forces ainsi accrues tienne en respect leurs adversaires ; ils mettent tout en œuvre pour prévenir le retour des hostilités. Après la bataille, ils ramassent les morts et leur rendent les honneurs dus à leur vaillance ; mais ils estiment que la patrie leur doit en outre des sacrifices et des prières pour la délivrance de leurs âmes.

N'est-ce pas des mêmes sentiments de patriotisme et de piété que se sont inspirés les nobles fondateurs de votre admirable société de la Croix-Rouge ? Une rapide esquisse nous fixera à ce sujet.

I

1. Avant tout, le patriotisme veut que l'on épargne au pays les horreurs de la guerre, autant que le permettent son honneur et sa sécurité.

Qui ne le redoute et ne le maudit, ce fléau, pour les existences qu'il fauche, pour les longs sillons de deuil qu'il laisse après lui, pour les ruines qu'il entasse, pour la misère qu'il engendre, pour les perturbations qu'il cause ? Et que sont les victoires, les conquêtes, les profits des campagnes les plus glorieuses, en regard de tant de larmes et de si grandes infortunes ? On ne saurait donc en venir à cette effroyable extrémité que comme à l'*ultima ratio* des querelles internationales. Prévenir la guerre, éviter la guerre, si on le peut, voilà le premier devoir.

Mais, quoique déplorant les luttes sanglantes de peuple à peuple, nous ne sommes pas de ces utopistes qui pensent que l'arbitrage suffira à trancher tous les différends et que la force d'inertie triomphera de toutes les attaques. Nous avons la conviction qu'une crainte salutaire est pour les peuples aussi un principe de sagesse et que l'affirmation de leur puissance respective est un facteur indispensable du maintien de la paix, conformément à l'adage antique : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. »

La Croix-Rouge en a jugé ainsi. Puisqu'il faut prévoir l'éventualité de la guerre, elle a paré à l'une des douloureuses conséquences de tout combat, le soin des blessés. De là ce matériel aux mille articles, ce recrutement des brancardiers, ces provisions de toute sorte, ces essais de mobilisation qui ont valu à votre société les éloges de l'Etat et les félicitations des jurys d'Expositions, ces cours d'anatomie et de pansement institués dans la plupart de nos villes, ces diplômes d'infirmières préparés et conquis par des dames du plus haut rang. Que la guerre éclate sur un point quelconque, sur place, ou à proximité, ou dans l'une de nos colonies, la Croix-Rouge ouvre ses dispensaires et expédie ses réserves avec un personnel désigné pour le service des blessés.

2. Le patriotisme veut que, si l'on est contraint à la guerre, les nations belligérantes limitent les hostilités à l'indispensable et ne se laissent point entraîner à des actes inhumains, comme il s'en produit trop souvent en ces sombres jours. La guerre ne légitime pas la brutalité ; le droit des gens doit présider à la défense, à l'envahissement et à l'occupation des territoires.

C'est l'honneur de la Convention de Genève d'avoir neutralisé, rendu presque sacrée l'ambulance et tout ce qui touche à l'ambulance : blessés, malades, médecins, infirmiers.

C'est l'honneur de votre société d'avoir confondu dans les soins et dans le dévouement aux blessés les fils de France et les ennemis. Pour vous, tout blessé de guerre, devenu inapte à la lutte, est un homme ; c'est un frère meurtri, à demi broyé. Vous ne recherchez pas d'où est venue la balle qui l'a frappé, de quel côté il combattait, quels sentiments il a au cœur. Il souffre, donc il mérite compassion et vos secours lui sont acquis.

Pourquoi ne serait-ce pas également l'honneur de la Croix-Rouge de revendiquer plus haut encore, en des articles de journaux et de revues, en des conférences, en des congrès internationaux, les droits de la modération, de la pitié, de la justice, devant le tribunal de l'opinion, en faveur de tous ceux qui ne guerroient pas, afin d'éviter et les pillages effrénés et les tueries injustifiées et les réquisitions barbares et le sort fait aux otages et tous les autres actes d'inhumanité ? Puisque vous êtes une œuvre internationale, internationalisez l'horreur et la proscription de tous ces excès. Un vent de justice souffle sur les sociétés : faites qu'il ne passe point sans déposer en leur sein ces marques de civilisation. Ah ! si par vous ce respect de nos combattants s'introduisait dans le droit des gens, je ne dis pas que la guerre deviendrait clémente, mais elle perdrait certainement de son caractère d'inutile férocité.

3. Le patriotisme veut enfin qu'en temps de guerre l'on soit bon pour ces infortunées victimes qu'on relève blessées, mutilées, mourantes sur les champs de bataille. Il leur faut des mains d'une délicatesse raffinée pour panser leurs blessures, pour étancher leur sang, pour recoudre leurs chairs pantelantes ; il leur faut des cœurs généreux pour réchauffer le leur et pour les encoura-

ger dans leurs souffrances ; il leur faut des âmes dévouées pour les assister en leur maladie, pour remplacer la famille absente ou pour adoucir leurs derniers instants.

Les organisateurs de la Croix-Rouge ont jugé insuffisants, pour le cœur tout au moins, les secours anonymes et officiels qui viennent de l'Etat ; il leur a paru qu'une charité spontanée apporterait à nos soldats un surcroît de soulagement et de réconfort. Aussi bien, à côté des caisses de médicaments, les envois de la Croix Rouge contiennent des caisses de gâteries qui réjouiront le malade et lui donneront quelque illusion du foyer domestique. Et voici qu'au corps médical attitré viennent s'adjoindre des médecins, des infirmiers et des infirmières volontaires, qui s'en vont offrir leurs services et leur dévouement là où les enfants de France vendent chèrement leur vie pour l'honneur du drapeau.

Ah ! qu'il s'en lève toujours et beaucoup parmi nous, de ces nobles volontaires, de ces vaillantes femmes surtout ! Aujourd'hui un sectarisme haineux, sans souci du bien-être même corporel des blessés, a écarté des ambulances les Sœurs de charité. Eh bien ! que ces femmes au grand cœur suppléent les expulsés et les interdits, se donnent la sublime mission de remplacer auprès de nos soldats ou leur mère, ou leur épouse, ou leur sœur, de hâter leur guérison ou d'y aider, et de les préparer, s'il le faut, à sortir de la vie chrétiennement, le regard fixé sur le crucifix et dirigé vers l'éternelle Patrie.

Voilà la part du patriotisme. Disons celle de la piété.

## II

Lorsqu'une mère a prodigué les soins les plus dévoués à son enfant malade, lorsqu'elle a littéralement disputé son corps au trépas, si la triste mort fait son œuvre, tout n'est pas fini : il lui reste, et c'est une autre forme de l'amour, il lui reste à pleurer et à prier pour l'âme désormais absente.

La dette généreusement et glorieusement acquittée envers la patrie, il faut bien acquitter la dette contractée envers la justice divine, et si celle-là peut devant Dieu exonérer de celle-ci, nous ne savons pas dans quelle mesure elle exempte des expiations d'outre tombe.

Il ne semble donc pas aux sociétaires de la Croix-Rouge que leur mission se termine aux tombes où reposent nos héros ; secourables jusqu'à la fin, ils la poursuivent, en aidant ceux-ci à se libérer envers le Souverain Juge et à conquérir la vraie gloire qui ne passe pas.

En sorte que cette Œuvre qui s'intitule « Société de secours aux blessés militaires » ou « Société de soulagement, » pourrait s'appeler aussi : « Société de suffrages aux victimes des combats » ou « Société du souvenir. »

Vous vous rappelez cette page sublime de l'*Aiglon* où le duc de Reichstadt, captif de l'Autriche, traverse le terrain de Wagram. Il croit entendre sortir de la plaine les voix de milliers de morts et de blessés qui se plaignent, râlent, vocifèrent, montrant leurs blessures. Et après un instant de stupeur, il s'écrie :

**Merci ! j'ai compris, je suis expiatoire.**
**Tout n'était pas payé, je complète le prix :**
**Oui, je devais venir en ce champ. J'ai compris.**

Elle a compris, la Croix-Rouge.

De tous les champs de bataille empourprés du sang de nos soldats, de toutes les sépultures où ils dorment leur dernier sommeil, on dirait qu'elle perçoit des sanglots, des gémissements, des cris de détresse. Elle comprend qu'ils sollicitent un soulagement pour leurs âmes souffrantes. La créance divine subsiste encore. Tout n'est pas payé pour entrer en possession de l'éternelle récompense.

Et elle, la chrétienne institution, elle renouvelle le geste de Judas Macchabée, elle se fait expiatoire, elle complète le prix. « O sainte et salutaire pensée de prier pour la délivrance de nos captifs d'outre-tombe ! »

* *

Merci aux pieux fondateurs de votre société. Leurs noms mériteraient d'être inscrits en lettres d'or aux diptyques de la charité.

Merci à vous, membres du comité et sociétaires de la Croix-Rouge, qui avez hérité de leur esprit et qui continuez leur œuvre avec leurs traditions !

Merci au nom des chères victimes du devoir patriotique, au nom des fils de France à qui vont vos suffrages ! Merci encore au nom de leurs familles avec lesquelles vous vous solidarisez dans le deuil et dans la prière !

Et maintenant, ô Eglise notre Mère, fais entendre tes funèbres accents qui tombent sur la terre comme des larmes et montent vers le ciel comme un encens. Pleure sur ceux de tes enfants et des nôtres qui sont morts pour la patrie ; pleure, parce que tu es leur mère et que tu les aimais. Mais prie aussi, offre à leur intention les mérites de l'adorable Victime, implore pour eux la divine pitié et l'infinie miséricorde. Et tandis que la patrie dépose la croix des braves sur le cercueil de ses héros, toi, marque-les davantage encore du Sang rédempteur qui purifie et qui sauve ; tandis que le drapeau les enveloppe, en sa sublime et funèbre caresse, du seul linceul qui leur convienne, toi, parachève leur vêtement de grâce, afin qu'au champ de l'éternel repos et du suprême honneur, ils l'échangent contre le vêtement de l'impérissable gloire. Ainsi soit-il.

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 17 octobris 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

***Le gérant :*** **F. FROSSARD.**

**LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ***

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS, EDITEURS
RUE DE RENNES, 117. — PARIS.
COMMISSION — ATELIER DE RELIURE

# HISTOIRE DU CHRISTIANISME

par Dom Charles POULET, Bénédictin de Saint-Paul-de-Wisques,
avec le concours de plusieurs collaborateurs.

**Vient de paraître : Fasc. VII. L'Avènement des Carolingiens. L'Eglise occidentale au IXe siècle.**

*L'Histoire du Christianisme* est divisée en quatre parties : Antiquité. Moyen Age. Temps Modernes. Epoque contemporaine.

Chaque partie formera un volume de six fascicules (format in-4° carré, chaque fasc. de 160 pp. 20 fr.), qui aura ses tables propres, tables des matières, table analytique, qu'on trouvera à la fin du 6e fascicule. — L'ouvrage sera pourvu d'illustrations strictement documentaires et de cartes appropriées au texte. Il sera publié environ trois fascicules par an. Les fascicules, ne pouvant être acquis que par les souscripteurs à l'ouvrage complet, ne se vendent pas séparément.

Les frais de port et d'emballage sont facturés en plus.

*Pour satisfaire les nombreuses demandes qui nous sont parvenues, nous consentons à recevoir des souscriptions à un tome en particulier, c'est-à-dire aux six fascicules de l'Antiquité, ou du Moyen Age, etc., sans aucune obligation pour les autres tomes. Dans ces conditions spéciales, le prix du volume sera de 180 francs et le prix du volume relié de 220 francs. (Reliure demi-chagrin vieux rouge, dos janséniste, plats papier flammé, tranches ébarbées, tête rouge).*

## Dictionnaire Basque-Français et Français-Basque

**(Dialectes Labourdin, Bas-Navarais et Souletin)**

par Pierre LHANDE, S. J., de l'Académie de la langue basque, d'après le Dictionnaire basque-espagnol-français de R. M. DE ASKUÉ et les Dictionnaires manuscrits de M. HARRIET, M. HIRIBARREN et P. FOIX.

**Vient de paraître : Fasc. VI. Karo-Mara**

Le *Dictionnaire basque français* paraît par fascicules trimestriels, in-8 carré de 128 pages ou 256 colonnes. Les fascicules, ne pouvant être acquis que par les souscripteurs de l'ouvrage complet, *ne se vendent pas séparément.*

Le prix de chaque fascicule est actuellement de 20 francs, payables à la réception. Toutes facilités sont accordées pour le payement des fascicules parus. Le prix du volume complet sera majoré d'environ 20 % sur le prix d'achat par souscription.

Les frais de port et d'emballage sont facturés en plus.

ARCHIVES DE PHILOSOPHIE

Volume X
Cahier IV **ETUDES CRITIQUES**

par J. Abelé, C. Burdot, P. Descoqs, S. Jarlot, R. Jolivet, P. Monnot, B. Romeyer, P. de Saint-Seine, J. Soulhé. — 1 vol. in-8 raisin (avec un supplément bibliographique), 50 francs ; *franco* . . 55 fr. »»

Volume XI
Cahier I **VERS L'IMMANENCE INTÉGRALE**

*L'Idéalisme logique de M. L. Weber*
par A. ETCHEVERRY, Docteur ès lettres
1 vol. in-8 raisin (avec un supplément bibliographique) 42 francs ; *franco*. . . . . 46 fr. 20

**LES HARMONIUMS RICHARD**
sont vendus en confiance
et à crédit par la
**PROCURE BRETONNE --- ST-BRIEUC**
INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS
*Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.*

PAS d'ENCRAGE
pour imprimer avec
La Géline
Grande simplicité de fonctionnement. Appareil à partir de 35 fr. — Tous renseignements sont fournis, gratuitement et sans engagement, par le fabricant :
**Auguste NARDI, 43, rue Picot, Toulon (Var).**

**VITRAUX**
MAISON BESSAC – GRENOBLE. FRANCE

**POUR DÉSHERBER**
cours, jardins, parcs, tennis, boulodromes, chantiers, dépôts, cimetières
rapidement, radicalement, sans fatigue, sans dangers.
**L'HERBICIDE OCCYSOL**
est le plus sûr et le moins cher.
*Demander l'intéressante notice et tarifs à :*
**L'OCCYSOL, 9, quai de Javel, GRENOBLE**
*Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques.*

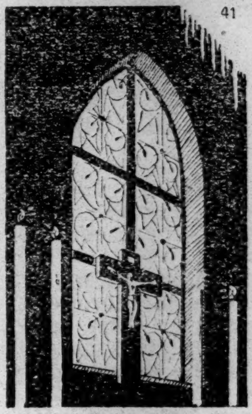


**DOCUMENTEZ-VOUS N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONSULTER**

nos collaborateurs expérimentés sont à votre service.

*En vous recommandant de l'Ami du Clergé demandez celui de nos catalogues qui vous intéresse, en joignant 1 franc pour frais d'envoi.*

**1° ORNEMENTS SACERDOTAUX**
**2° ORFÈVRERIE LITURGIQUE**
**3° BRONZE ET LUMINAIRE**

**M. CHÉRET**
8, RUE DU VIEUX-COLOMBIER **PARIS**

B de 56 sujets, à 3 f. 60 ou 3 f. 25 ; C de 48 sujets, à 3 f. 25 non gommé. Les images sur papier gommé, numérotées, sont destinées à être collées dans des Albums appropriés ; et l'on sait si les enfants ont la passion des collections d'images !

Une série D en format 26×36, qui comprend dix magnifiques gravures en couleurs (à 2 f. l'une, 15 f. les dix), servirait très bien pour récompenses ou pour décorer les salles de catéchisme.

4 — **La Sainte Messe expliquée et illustrée.** Brochure gr. in-32 de 64 p , 1 f. 50, franco 1 f. 75 (pour 50 ex., remise de 20 %) ; à *La Vie chrétienne*, 28, avenue de la Marne, à Lorient (Morbihan). Ch post. Nantes 263 08. — Nous recommanderions sans réserve cette excellente petite brochure, si le prêtre célébrant n'était pas représenté partout en chasuble gothique ; on sait notre opinion à ce sujet.

5. — P.-A. ALBOT, **Petit Catéchisme et Manuel préparatoire à la confession et à la communion des petits enfants.** Broch. in 32 de 96 p., 1 f. 50 ; cartonné, 2 f. 50 ; Paris, Lethielleux. — Qu'il nous suffise de signaler la réédition de cet opuscule, avantageusement connu depuis longtemps. La 3e Partie rendra service pour instruire rapidement certains adultes avant leur mariage.

---

Anne DE REVEL. — **Vers un astre.** — In-12 de 64 p., 3 f. — A.-E. Macabet frères, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

Courte histoire d'une noble famille, d'après une correspondance très authentique, et dont les émouvantes péripéties se déroulent du début au milieu du XIXe siècle. Dans une suite de petits tableaux se révèlent à la fois la noblesse des sentiments et la grandeur d'âme d'une mère, avec le caractère profondément catholique d'une famille durement éprouvée et dont les membres dispersés à tous les horizons du monde se retrouvent par le cœur et par la pensée « vers un astre » qu'ils regardent tous à la même heure et qui les unit ainsi dans la séparation. — Pages teintées de mélancolie, mais où la note chrétienne sait élever les cœurs vers les sommets du devoir.

---

Paul HUMPERT, O. M. I. — **L'Enfer des Sans-Dieu.** *Drame en cinq actes*, tiré des annales sanglantes de la persécution religieuse en Russie soviétique. — En vente au Séminaire apostolique des Pères Oblats, à Waereghem, Belgique (Flandre Occidentale).

Après nous avoir donné *La Tragédie du Dniester* (voir couvertures de 1933, p 54), le P. Humpert, utilisant des documents authentiques, nous présente aujourd'hui un nouveau drame.

*L'Enfer des Sans-Dieu* nous montre d'abord un village russe où les paysans, profondément chrétiens, mènent une vie laborieuse et pacifique Cette paix, hélas ! est troublée par l'arrivée d'une véritable brute, le camarade Galkine, délégué des Soviets avec mission de faire disparaître Dieu. Nos paysans n'entendent pas se laisser frustrer de leurs croyances. Mais c'est le Mal qui l'emporte enfin. Le curé est envoyé en Sibérie avec les notables du village, pour avoir refusé de ployer le genou devant le Dieu soviétique.

Tout ce que le régime bolchévique a de brutal, d'injuste et d'inhumain est mis ici en relief. L'antithèse est nette entre la brute Galkine et le saint curé. D'autres méfaits du régime (révolte des enfants contre leurs parents, par exemple) sont également saisis sur le vif.

Le drame du P. Humpert fera comprendre ce qui se passe là-bas, dans « la Sainte Russie » : une des plus sombres tragédies de l'histoire religieuse du monde.


**Pour ne pas grossir**

Prendre tous les deux ou trois jours au repas du soir ou avant de se coucher UN GRAIN DE VALS laxatif dépuratif qui assure la combustion des tissus graisseux, le bon fonctionnement du foie, de l'estomac et de l'intestin et l'élimination des toxines de l'organisme. 4.50 le fl. de 30 grs.

**GOUTTE** — GUÉRISON RAPIDE des ACCÈS de GOUTTE par la

**LIQUEUR LAVILLE**

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

*Seuls les coffres-forts Bauche sont tous garnis d'un composé chimique extra-dur efficace contre feu, vol et chalumeau.*

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

Vient de paraître

A. LANDÈS, S. M.

LE POUVOIR des CONFESSEURS

durant l'année jubilaire 1934-1935

1 plaquette 2,50

**CONTRE** LA PLUIE LE FROID

portez le « LODEN-LAINE » léger et chaud, créé par **Ramlot**, spécialiste du vêtement ecclésiastique, du sous-vêtement et de l'imperméable,

27 bis, boulevard Raspail, PARIS

RAMLOT SON LODEN IMPERMÉABLE

et ne passez pas l'hiver sans une « PELERINE-CAPUCHON » ou une « DOUILLETTE-RAGLAN » de ce tissu idéal.

NOTA. — Envoi franco d'échantillons et du catalogue général.

Si vous désirez équiper vos cloches

**électriquement,**

une adresse :

SONNERIES ÉLECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - ING. CONSTR. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions

**BAS POUR PRÊTRES**

par fabricant spécialiste.
Demandez échantillons sans engagement ni frais à

DEBORGHER, 185, rue du Halot, TOURCOING (Nord).

**VITRAUX D'ART RELIGIEUX**

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier

37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

**MOINS CHER** ou pas plus cher qu'ailleurs
**MIEUX FAIT** en tous cas, coupe renommée
**SOUTANES & Douillettes** sur mesures.
Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.
Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur.
Sous-vêtements. — Bonneterie.

**CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE**
**BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE**
**DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS**
**TAPIS — AMEUBLEMENT**
*Adressez-vous en confiance à*

**Laurent OLIVA** Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte **PARIS**
*Dessins, devis gratis*

**Les Produits de l'Abbaye des Dombes :**
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet,
etc...
**Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes**
Société à responsabilité limitée au Capital
de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
*TARIFS gratuitement sur demande.*

**CHAUFFAGE DES EGLISES**
**par L'AEROTHERME "ETNA" bté S. G. D. G.**
jusqu'à 20.000 m³ par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant
le 1er jeudi de chaque mois.
**Prix à partir de 5.800 fr.**
**D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).**

**POLYCOPISTES**
soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de **H. HUSSON**, à **Blevaincourt** (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

**PÉTROLE - AIL - ESCARGOT**
Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes).
**Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.**

**SAVONS AUX ŒUFS**
Tout le monde connait les qualités merveilleuses du jaune d'œuf pour l'épiderme du visage et des mains. Il fait disparaître rapidement les rugosités et donne à la peau une blancheur remarquable, une élasticité et une douceur incomparables. Mais l'emploi du jaune d'œuf est peu pratique, pour ne pas dire impossible, à cause de son prix élevé.
On obtient les mêmes résultats en utilisant le
**SAVON SNO AUX ŒUFS.**
**Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs, et**
**36, place Bellecour, LYON.**

**HORLOGERIE - PENDULERIE**
Bijouterie — Orfèvrerie
**ALLIANCE HORLOGERE** R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

**CARTON & MOTTE** FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— MAISON FONDÉE EN 1850 —

**Toutes statues — Toutes tailles**
**CHRISTS POUR MISSIONS**
Hautr 25 c/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré **1 fr. 10**
**STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES**
*Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.*
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
*Tarif et échantillons gratuits sur demande.*

**DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS**
**Vient de paraître**
*" BIBLIOTHÈQUE AUGUSTINIENNE "*
**Régis JOLIVET**
Doyen de la Faculté catholique de Lyon
**DIEU**
**SOLEIL DES ESPRITS**
**OU**
**LA DOCTRINE AUGUSTINIENNE DE L'ILLUMINATION**
Un volume **12** fr.

**VITRAUX D'ART RELIGIEUX**
**GEORGES JANIN**
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835
**12, rue Lionnois, NANCY**
**(Meurthe-et-Moselle)**
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
**Vitraux en tous genres :** grisailles, médaillons, scènes historiées.
**Restauration de verrières anciennes, armoiries.**

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
Exigez la marque
Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).
**TETRA**